

# Chapitre 2

## Observations sur l'état des finances de la province

### Contenu

Contexte .....	9
Résumé de l'état des finances de la province .....	11
Durabilité .....	13
Flexibilité .....	20
Vulnérabilité .....	24
Observations sur des éléments des états financiers de la province .....	27

# Observations sur l'état des finances de la province

## Contexte

2.1 Au cours des dernières années, nous avons inclus dans notre Rapport annuel une analyse des tendances historiques de l'état des finances de la province, qui portait sur une période de 10 exercices et traitait des mesures de durabilité, de flexibilité et de vulnérabilité.

2.2 La province a commencé l'an dernier à publier ces mesures dans une section intitulée *Indicateurs de la santé financière*, qui est jointe aux états financiers vérifiés. Comme mentionné l'an dernier, nous sommes satisfaits de constater que la province publie cette information. Nous sommes également satisfaits de voir que la période de données historiques a été élargie dans le Volume 1 des comptes publics de la province pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, passant de six à sept ans.

2.3 Cette année, nous changeons notre façon de faire rapport sur ces mesures de l'état des finances pour deux raisons. Premièrement, la province présente maintenant la même information; deuxièmement, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié récemment un nouvel énoncé de pratiques recommandées (PR) sur les indicateurs de l'état des finances. Notre analyse dans la présente section est fondée sur ce nouveau PR et porte sur tous les indicateurs qui y sont mentionnés. Nous comprenons que la province a évalué tous les indicateurs dans son processus pour déterminer lesquels seraient inclus dans les comptes publics.

## À propos du PR

2.4 Le PR fournit des indications aux gouvernements qui choisissent de présenter dans un rapport des informations supplémentaires sur l'état de leurs finances. Il précise que « *l'information sur l'état des finances vise principalement à fournir des précisions et des explications sur les informations contenues dans les états financiers, en mesurant l'état des finances d'un*

*gouvernement, non seulement en fonction de sa situation financière et de l'évolution de sa situation financière, mais aussi en tenant compte de son environnement économique et financier global ».*

**2.5** Le PR mentionne que l'information sur l'état des finances vise les objectifs suivants :

- aider les utilisateurs à établir les risques prévisibles et les tendances actuelles;
- éclairer les utilisateurs sur la gestion des ressources confiées;
- fournir des indications sur les incidences à court terme et à long terme des décisions en matière de politiques;
- illustrer la capacité financière d'un gouvernement de maintenir le niveau et la qualité de ses services et de financer de nouveaux programmes;
- montrer la capacité d'un gouvernement d'honorer ses obligations financières à court terme et à long terme;
- améliorer la compréhension des décisions politiques et administratives;
- constituer une base de comparaison, le cas échéant, avec d'autres gouvernements.

**2.6** Le PR signale qu'« *aux fins de l'évaluation de l'état des finances d'un gouvernement, il faut tenir compte, au minimum, des caractéristiques que sont la durabilité, la flexibilité et la vulnérabilité* ». Ces caractéristiques sont définies comme suit :

- « *La **durabilité** est la mesure dans laquelle un gouvernement pourra s'acquitter de ses obligations financières actuelles, au regard tant de ses engagements de fournir des services au public que de ses engagements financiers envers ses créanciers, employés et autres parties, sans accroître, en termes relatifs, le fardeau de la dette ou le fardeau fiscal qui pèse sur l'économie dans laquelle s'exercent ses activités.* »
- « *La **flexibilité** s'entend de la mesure dans laquelle un gouvernement peut modifier le fardeau de sa dette ou le fardeau fiscal qui pèse sur l'économie dans laquelle s'exercent ses*

*activités afin de s'acquitter de ses obligations financières actuelles au regard tant de ses engagements de service envers le public que de ses engagements financiers envers ses créanciers, employés, et autres parties. »*

- *« La **vulnérabilité** est la mesure dans laquelle un gouvernement dépend de sources de financement sur lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence ou est exposé à des risques qui peuvent compromettre sa capacité de s'acquitter de ses obligations financières actuelles au regard de ses engagements de service envers le public et de ses engagements financiers envers ses créanciers, employés et autres parties. »*

## **Résumé de l'état des finances de la province**

**2.7** Le PR énumère un nombre d'indicateurs qui peuvent être utilisés pour évaluer les caractéristiques de durabilité, de flexibilité et de vulnérabilité. Dans notre analyse qui suit, nous utilisons les informations provenant des états financiers de la province pour calculer ces indicateurs et évaluer l'état des finances de cette dernière.

**2.8** Le tableau qui suit donne un résumé de notre analyse des indicateurs financiers. Nous y présentons les indicateurs pour chaque caractéristique, le but de l'indicateur, la tendance à court terme (deux ans) et celle à long terme (dix ans), ainsi qu'un renvoi au sein du présent chapitre où nous abordons l'indicateur plus en détail.

	Indicateur	But	Tendance à court terme	Tendance à long terme	Page
<b>Durabilité</b>	Ratio actifs-passifs	Illustrer la mesure dans laquelle le gouvernement finance son fonctionnement par emprunt	Défavorable	Données non disponibles	13
	Ratio actifs financiers-passifs	Indiquer si des revenus futurs seront nécessaires pour régler les opérations passées	Défavorable	Données non disponibles	14
	Ratio de la dette nette au total des revenus annuels	Indiquer s'il faudra plus de temps pour régler les opérations passées	Défavorable	<b>Favorable</b>	14
	Ratio des charges par fonction aux charges totales	Illustrer la tendance des dépenses du gouvernement au fil du temps	Neutre	Données non disponibles	15
	Ratio de la dette nette au PIB	Faire ressortir le lien entre la dette nette et l'activité économique	Défavorable	Mixte	17
	Ratio du déficit accumulé au PIB	Mesurer la somme des résultats de l'exercice considéré et des exercices antérieurs par rapport à la croissance de l'économie	Défavorable	Données non disponibles	18
	Ratio des charges totales au PIB	Illustrer la tendance des dépenses du gouvernement au fil du temps par rapport à la croissance de l'économie	Défavorable	Défavorable	18
<b>Flexibilité</b>	Ratio des frais de la dette aux revenus	Illustrer la mesure dans laquelle les décisions d'emprunter prises par le passé limitent la capacité d'honorer les engagements financiers et les engagements de service dans la période considérée	Défavorable	<b>Favorable</b>	20
	Ratio de la valeur comptable nette des immobilisations au coût des immobilisations	Renseigner sur la mesure dans laquelle la durée de vie utile estimative restante des immobilisations corporelles permettra de fournir des produits et services	Défavorable	Données non disponibles	21
	Ratio des revenus propres au PIB	Montrer la part des revenus générés par l'économie	Favorable, avec une mise en garde	Mixte	22
<b>Vulnérabilité</b>	Ratio des paiements de transfert au total des revenus	Montrer la dépendance à l'endroit d'un autre palier de gouvernement	Défavorable	Défavorable	24
	Ratio de la dette en devises à la dette nette	Illustrer le degré de vulnérabilité du gouvernement à la fluctuation des cours de change	<b>Favorable</b>	<b>Favorable</b>	25

### Conclusion

**2.9** En général, les indicateurs financiers montrent un certain nombre de résultats favorables au cours des dix derniers exercices. Cependant, la tendance à court terme illustre que l'état des finances de la province s'est détérioré. Si la province persiste ainsi, sa santé

financière continuera à s'affaiblir. Cette situation aura une incidence sur la capacité de la province de s'acquitter de ses obligations financières actuelles, au regard tant de ses engagements de fournir des services au public que de ses engagements financiers envers ses créanciers, employés et autres parties. Ceci montre le besoin immédiat pour la province d'élaborer un plan pour améliorer sa santé financière.

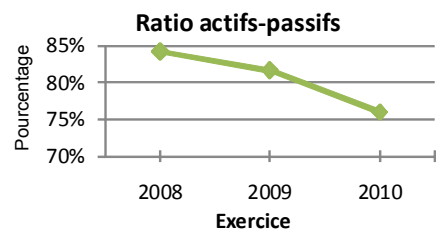
## Durabilité

**2.10** Le PR relève sept indicateurs de durabilité possibles. Quatre d'entre eux sont décrits comme étant des indicateurs spécifiques au gouvernement et ont trait aux finances du gouvernement qui proviennent de ses propres états financiers. Les trois autres sont des indicateurs relatifs au gouvernement qui ont trait aux finances du gouvernement établies à partir d'informations extraites de ses états financiers et du contexte économique dans lequel le gouvernement évolue. Par le passé, nous avons analysé seulement un de ces sept indicateurs. En outre, nous avons fait le suivi d'un autre indicateur, soit la comparaison entre la variation de la dette nette et la variation du produit intérieur brut (PIB). Comme ce dernier indicateur ne fait pas partie de la liste des indicateurs de durabilité dans le PR, nous l'avons exclu de la présente analyse.

### Indicateurs de durabilité spécifiques au gouvernement *Ratio actifs-passifs*

**2.11** Ce ratio est un autre indicateur que nous n'avons pas suivi dans le passé. Le tableau qui suit fait état des données correspondantes pour seulement trois exercices à cause de l'incidence de modifications comptables dans les exercices antérieurs.

Comparaison des ratios actifs-passifs			
Exercice	Total des actifs (en millions de dollars)	Total des passifs (en millions de dollars)	Total des actifs/Total des passifs (pourcentage)
2008	7 397,9	8 786,4	84,2
2009	7 605,7	9 314,6	81,6
2010	7 732,3	10 174,2	76,0



**2.12** Le PR mentionne qu'un ratio inférieur à 100 % indique que le gouvernement a des déficits accumulés et qu'il a financé son fonctionnement par emprunt. Au cours des trois derniers exercices, le ratio de la province a été inférieur à 100 % et qu'il a décliné dans les deux exercices terminés les 31 mars 2009 et 2010. Cette tendance est

défavorable et a une incidence négative sur l'indicateur de durabilité de la province.

### ***Ratio actifs financiers-passifs***

**2.13** C'est un autre indicateur que nous n'avons pas suivi par le passé. Le tableau qui suit fait état des données correspondantes pour seulement trois exercices à cause de l'incidence de modifications comptables dans les exercices antérieurs.

Comparaison des ratios actifs financiers-passifs			
Exercice	Total des actifs financiers (en millions de dollars)	Total des passifs (en millions de dollars)	Total des actifs / Total des passifs (pourcentage)
2008	1 837,2	8 786,4	20,9
2009	1 926,8	9 314,6	20,7
2010	1 821,2	10 174,2	17,9

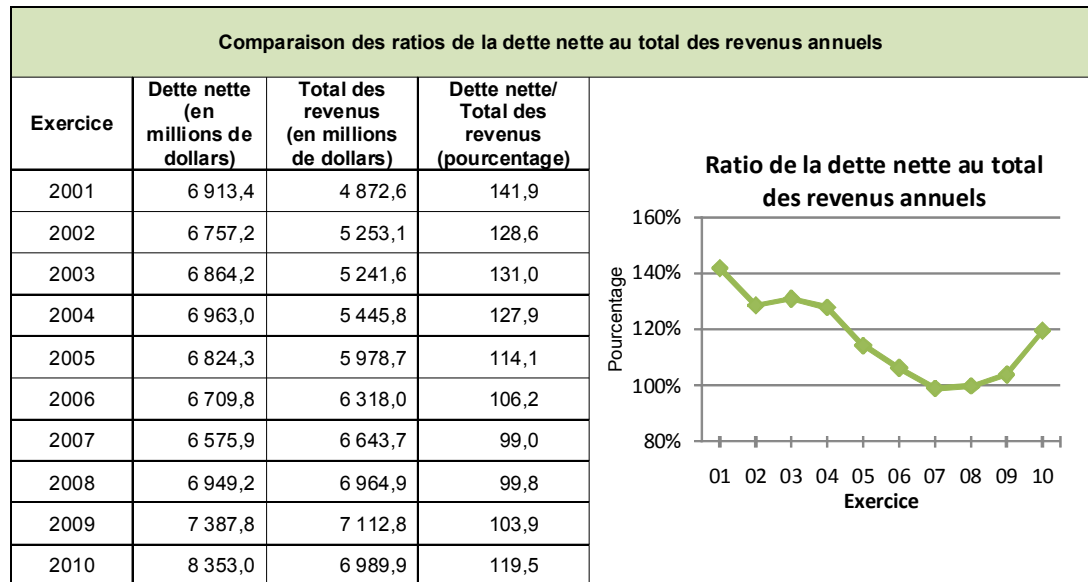
**Ratio actifs financiers-passifs**

Exercice	Pourcentage
2008	20,9
2009	20,7
2010	17,9

**2.14** Lorsque les passifs sont supérieurs aux actifs financiers, le gouvernement se retrouve dans une situation de dette nette, ce qui signifie que des excédents futurs seront nécessaires pour régler les opérations et événements passés. Le pourcentage de la province a connu une baisse importante au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010 à cause de l'augmentation importante de la dette nette durant cet exercice. La tendance est encore une fois défavorable et a une incidence négative sur l'indicateur de durabilité de la province.

### ***Ratio de la dette nette au total des revenus annuels***

**2.15** Le ratio de la dette nette au total des revenus annuels est un autre indicateur que nous n'avons pas suivi par les années passées; néanmoins, il existe des données retraitées autant pour la dette nette que pour le total des revenus. Ainsi, nous sommes en mesure de présenter des chiffres correspondants pour dix exercices dans le tableau qui suit.



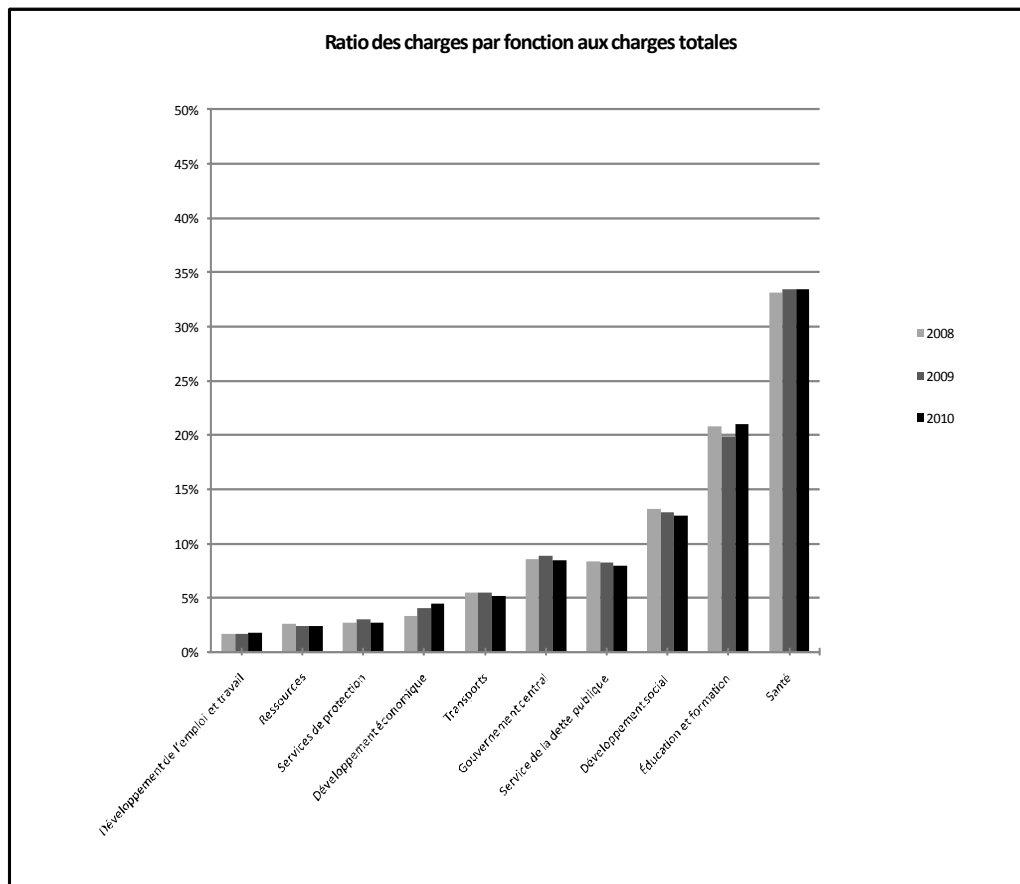
**2.16** La dette nette donne une mesure des revenus futurs nécessaires pour régler les opérations et événements passés. Un ratio de la dette nette au total des revenus annuels qui augmente indique que la province aura besoin de plus de temps pour éliminer la dette nette. Au cours des deux derniers exercices, le pourcentage de la province a augmenté de manière importante, mais il est toujours inférieur au 141,9 % enregistré en 2001. Si la province continue sur cette lancée, elle perdra les améliorations qu'elle a connues au cours des dix derniers exercices. La tendance à court terme de cet indicateur est défavorable, mais nous évaluons que la tendance à long terme est favorable.

### *Ratio des charges par fonction aux charges totales*

**2.17** Le ratio des charges par fonction aux charges totales représente un autre indicateur que nous n'avons pas suivi par le passé. Le tableau qui suit fait état des données correspondantes pour seulement trois exercices à cause de l'incidence de modifications comptables dans les exercices antérieurs.



Comparaison des ratios des charges par fonction aux charges totales						
	2010		2009		2008	
	(en millions de dollars)	(pourcentage)	(en millions de dollars)	(pourcentage)	(en millions de dollars)	(pourcentage)
Développement de l'emploi et travail	141,5	1,7	123,5	1,7	119,1	1,7
Ressources	183,6	2,4	173,2	2,3	178,4	2,6
Services de protection	209,4	2,7	223,8	3,1	187,5	2,7
Développement économique	344,6	4,5	293,7	4,0	230,4	3,4
Transports	400,5	5,2	399,8	5,5	380,3	5,5
Gouvernement central	651,5	8,4	648,4	8,9	589,3	8,6
Service de la dette publique	616,6	8,0	602,5	8,2	576,9	8,4
Développement social	973,4	12,6	941,8	12,9	903,1	13,2
Éducation et formation	1 621,7	21,0	1 452,7	19,9	1 430,9	20,8
Santé	2 585,0	33,5	2 445,7	33,5	2 272,3	33,1
<b>Total</b>	<b>7 727,8</b>	<b>100,0</b>	<b>7 305,1</b>	<b>100,0</b>	<b>6 868,2</b>	<b>100,0</b>

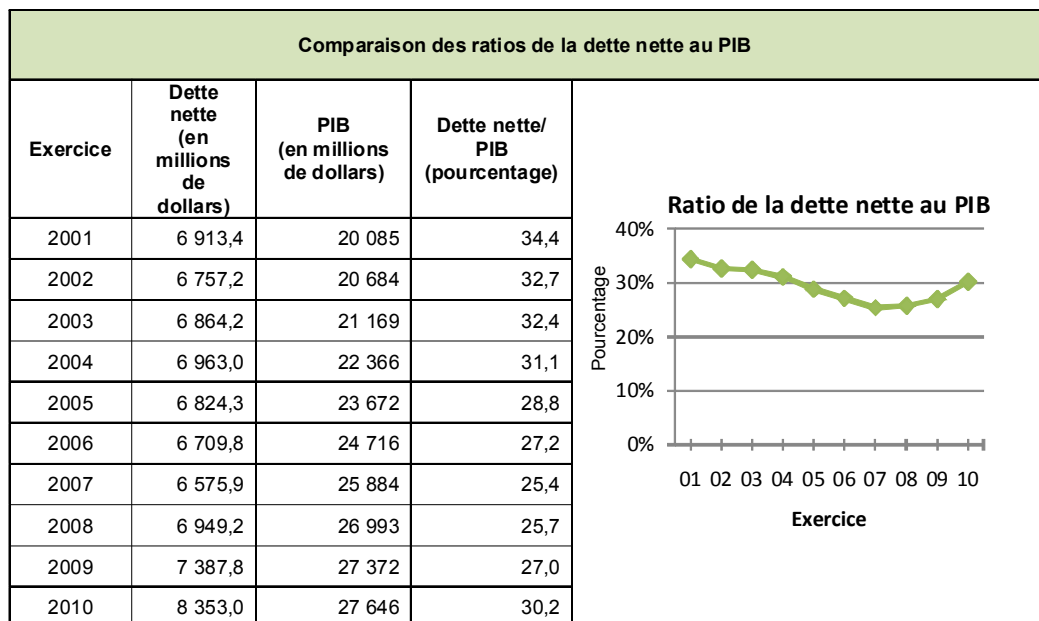


**2.18** Il est difficile de relever des tendances importantes à partir de données pour trois exercices lorsque l'on compare les charges par fonction aux charges totales. Cependant, il est important de se rappeler que les deux exercices terminés les 31 mars 2009 et 2010 ont été déficitaires. Ceci veut dire que, même si les tendances des charges individuelles sont peut-être demeurées stables, cette situation résulte du fait que le niveau total des charges a dépassé les revenus dans ces deux exercices. Nous avons évalué cet indicateur comme neutre.

### Indicateurs de durabilité relatifs au gouvernement

#### Ratio de la dette nette au PIB

**2.19** Le ratio de la dette nette au PIB est un indicateur que nous avons suivi et pour lequel nous avons dix exercices de données. La province fait également état de cet indicateur dans le Volume 1 de ses comptes publics.

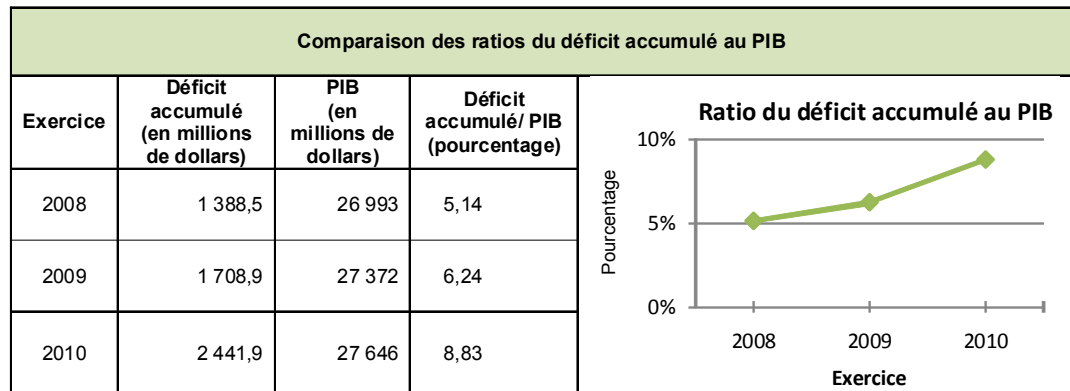


**2.20** Cet indicateur compare la dette nette de la province, soit l'écart entre les passifs et les actifs financiers, au PIB. Le ratio a fléchi du 31 mars 2001 au 31 mars 2007, indiquant ainsi que le niveau de la dette de la province a été moins onéreux sur le plan économique au cours de cette période. Le ratio a augmenté au cours de chacun des trois derniers exercices parce que le taux de croissance de la dette nette a dépassé le taux de croissance du PIB au cours de cette même période. Bien que le ratio actuel de la dette nette au PIB soit toujours inférieur au niveau du ratio des exercices terminés le 31 mars 2001 jusqu'au 31 mars 2004, la courbe de croissance actuelle est préoccupante. La tendance à court terme de cet indicateur est

défavorable, mais nous évaluons que la tendance à long terme est mixte.

### **Ratio du déficit accumulé au PIB**

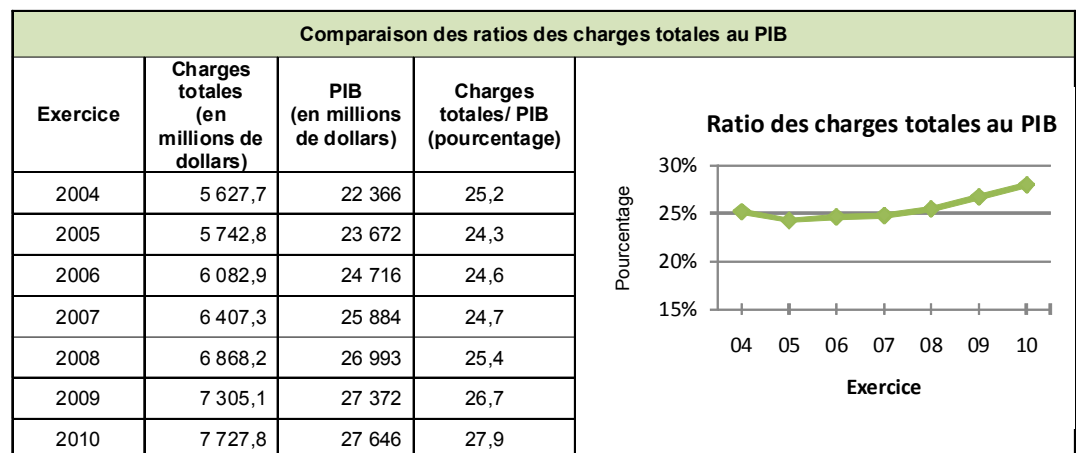
**2.21** Le ratio du déficit accumulé au PIB est un autre nouvel indicateur. Le tableau qui suit fait état des données correspondantes pour seulement trois exercices à cause de l'incidence de modifications comptables dans les exercices antérieurs.



**2.22** Le déficit accumulé représente la mesure dans laquelle les revenus annuels ont été insuffisants pour couvrir les coûts annuels de prestation des services. L'information ci-dessus montre que le déficit accumulé s'accroît plus rapidement que la croissance de l'économie. Cette situation représente une tendance défavorable.

### **Ratio des charges totales au PIB**

**2.23** Bien que le ratio des charges totales au PIB soit un nouvel indicateur, des données retraitées relatives aux charges sont disponibles pour sept exercices.



## Résumé des indicateurs de durabilité

**2.24** Le tableau indique qu'après s'être maintenu pendant cinq exercices aux environs de 25 % du PIB, le ratio des charges du gouvernement a connu une hausse au cours des deux derniers exercices. Ceci représente une tendance défavorable.

**2.25** Au cours des années précédentes, nous avons fait rapport sur seulement deux indicateurs de durabilité. Cette année, conformément au PR, nous avons augmenté à sept le nombre d'indicateurs. Nous sommes en mesure d'évaluer la tendance à court terme biennale (deux exercices) pour l'ensemble des sept indicateurs :

Tendance biennale pour les indicateurs de durabilité	
Indicateur de durabilité	Tendance biennale
Ratio actifs-passifs	Défavorable
Ratio actifs financiers-passifs	Défavorable
Ratio de la dette nette au total des revenus annuels	Défavorable
Ratio des charges par fonction aux charges totales	Neutre
Ratio de la dette nette au PIB	Défavorable
Ratio du déficit accumulé au PIB	Défavorable
Ratio des charges totales au PIB	Défavorable

**2.26** Nous pouvons également évaluer les tendances à long terme pour trois de ces indicateurs. Pour deux d'entre eux (le ratio de la dette nette au total des revenus annuels et le ratio de la dette nette au PIB), la tendance à long terme couvre dix exercices, tandis que pour un indicateur (soit le ratio des charges totales au PIB), la tendance à long terme s'étend sur sept exercices.

Tendance à long terme pour les indicateurs de durabilité	
Indicateur de durabilité	Tendance à long terme
Ratio de la dette nette au total des revenus annuels	Favorable
Ratio de la dette nette au PIB	Mixte
Ratio des charges totales au PIB	Défavorable

**2.27** Bien que l'un de ces indicateurs demeure toujours favorable lorsque l'on examine sa variation sur dix exercices, il est devenu

défavorable à court terme. Cette situation place la tendance favorable à long terme à risque au cours des prochains exercices. Nous estimons que la tendance à long terme pour le ratio de la dette nette au PIB est mixte. Même si le pourcentage au 31 mars 2001 est plus élevé que celui au 31 mars 2010, il n'en demeure pas moins qu'il a augmenté constamment au cours des trois derniers exercices.

## **Flexibilité**

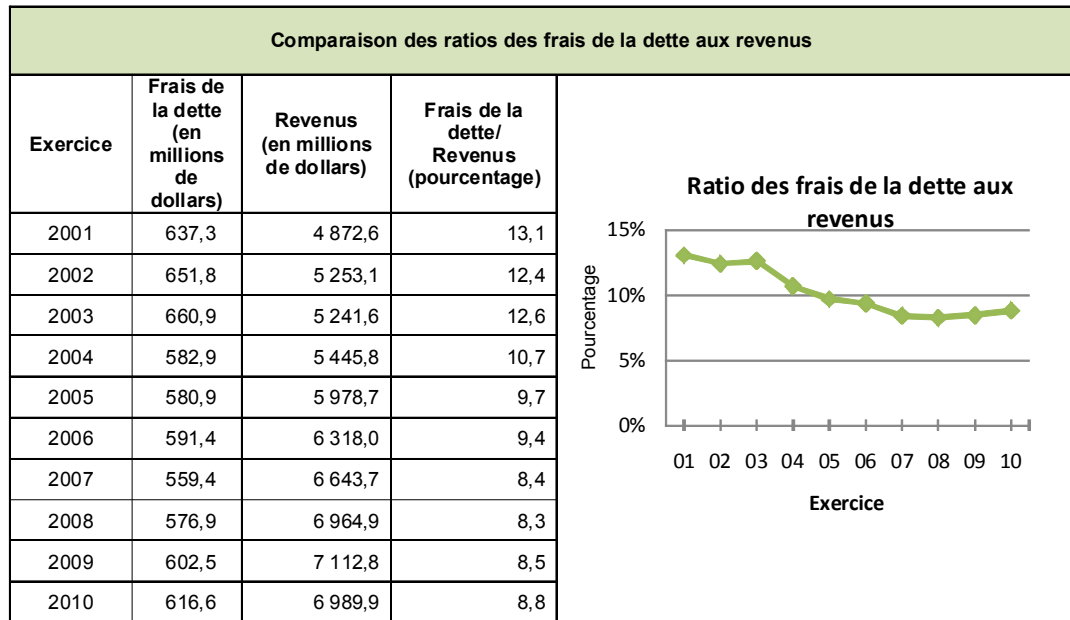
**2.28** Le PR relève trois indicateurs de flexibilité possibles. Deux d'entre eux sont des indicateurs spécifiques au gouvernement et un est un indicateur relatif au gouvernement. Nous avons suivi deux de ces trois indicateurs par le passé, soit le ratio des frais de la dette aux revenus et le ratio des revenus propres au PIB.

### **Indicateurs de flexibilité spécifiques au gouvernement** *Ratio des frais de la dette aux revenus*

**2.29** Les frais du service de la dette publique constituent l'un des facteurs les plus publicisés qui nuisent à la flexibilité des gouvernements. Ce ratio est considéré comme un indicateur de flexibilité parce que les frais du service de la dette représentent le premier engagement financier de la province et le calendrier des versements ne lui laisse pas de flexibilité.

**2.30** Les frais du service de la dette publique comprennent principalement les intérêts sur la dette à long terme de la province. Ils incluent également le change sur les intérêts et la dette échue durant l'exercice, l'amortissement des gains et pertes de change, ainsi que l'amortissement des escomptes et des primes consentis lors de l'émission de la dette provinciale. Les frais ne comprennent pas les remboursements du capital de la dette à long terme de la province.

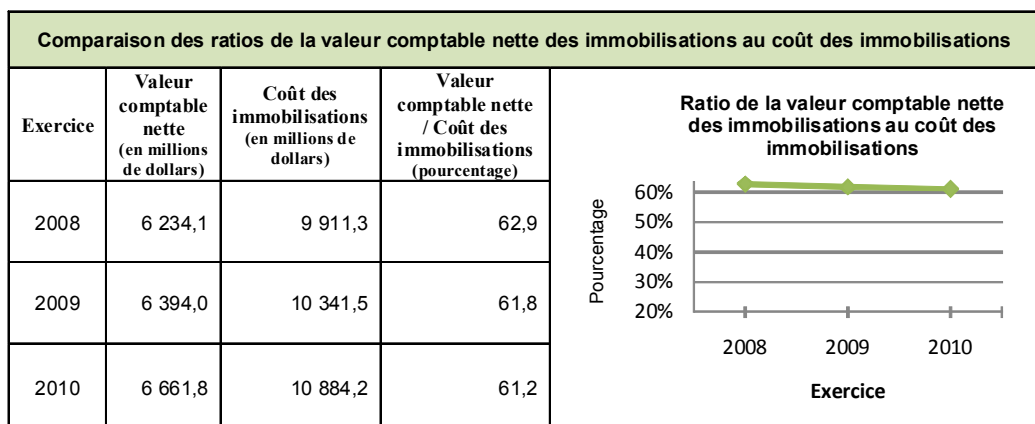
**2.31** Nos rapports précédents ont traité de cet indicateur et nous sommes en mesure de fournir des données pour dix exercices. La province présente également cet indicateur dans le Volume 1 des comptes publics.



**2.32** Ce tableau illustre que les frais de la dette en tant que pourcentage du total des revenus de la province pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 sont inférieurs de manière importante à ceux de l'exercice terminé le 31 mars 2001. Cependant, après une tendance générale à la baisse pendant sept exercices, l'indicateur a augmenté deux exercices de suite.

**Ratio de la valeur comptable nette des immobilisations au coût des immobilisations**

**2.33** La comparaison de la valeur comptable nette des immobilisations au coût des immobilisations est un nouvel indicateur. Le tableau qui suit fait état des données correspondantes pour seulement trois exercices à cause de l'incidence de modifications comptables dans les exercices antérieurs.

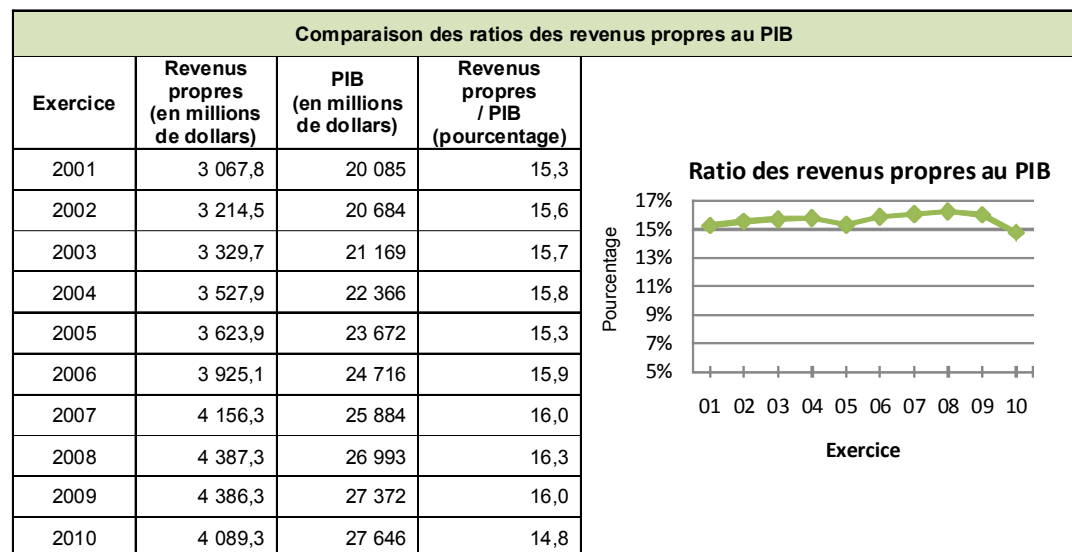


**2.34** Le tableau montre qu'il reste 61,2 % à la durée de vie utile restante de l'ensemble des immobilisations corporelles de la province au 31 mars 2010. En d'autres mots, les immobilisations de la province que l'on pensait utilisables pendant dix ans à l'origine n'ont seulement que six années de durée de vie utile restante au 31 mars 2010, et les actifs avec une durée de vie originale de vingt ans étaient considérés utiles que pour un peu plus de douze ans en moyenne, et ainsi de suite pour les immobilisations de plus longue durée. Bien que le pourcentage montre qu'en général des immobilisations de la province sont en bon état, il a diminué au cours de chacun des deux derniers exercices, ce qui indique que l'ensemble des immobilisations vieillit légèrement. Cette situation représente une tendance défavorable.

### Indicateurs de flexibilité relatifs au gouvernement

#### Ratio des revenus propres au PIB

**2.35** Le ratio des revenus propres au PIB est un indicateur qui mesure la part des revenus générés par l'économie provinciale que la province prélève à ses propres fins. Nous avons suivi cet indicateur dans le passé et la province le présente dans le Volume 1 des comptes publics.



**2.36** Cet indicateur s'est amélioré pendant deux exercices consécutifs, ce qui montre que la province prélève moins du PIB provincial pour financer les programmes gouvernementaux. Bien que cette tendance indique une plus grande flexibilité, il faut considérer cette baisse avec prudence pour deux raisons.

**2.37** Premièrement, une raison importante qui explique la baisse récente des revenus propres est le fait que les résultats nets de la

Corporation financière de l'électricité (CFE) ont été moins bons au cours des deux derniers exercices.

- Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la CFE a dégagé un bénéfice de 104,5 millions de dollars.
- Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, la CFE a enregistré un bénéfice de 34,4 millions de dollars.
- Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, la CFE a affiché une **perte** de 212,2 millions de dollars.

**2.38** Par conséquent, une portion importante de la baisse des revenus propres ne provient pas d'une diminution des droits ou des impôts.

**2.39** La deuxième raison pour laquelle il faut être prudents au sujet de l'amélioration de cet indicateur de flexibilité est que la province a subi un déficit dans chacun des deux exercices terminés les 31 mars 2009 et 2010, ce qui signifie qu'elle n'a pas généré assez de revenus pour financer ses charges au cours de ces deux exercices.

## Résumé des indicateurs de flexibilité

**2.40** Au cours des années précédentes, nous avons fait rapport sur seulement deux indicateurs de flexibilité. Cette année, conformément au PR, nous avons augmenté ce nombre à trois. Nous sommes en mesure d'évaluer la tendance à court terme de deux ans (biennale) pour les trois indicateurs :

Tendance biennale pour les indicateurs de flexibilité	
Indicateur de flexibilité	Tendance biennale
Ratio des frais de la dette aux revenus	Défavorable
Ratio de la valeur comptable nette des immobilisations au coût des immobilisations	Défavorable
Ratio des revenus propres au PIB	Favorable, mais voir la mise en garde

**2.41** Nous jugeons favorable la tendance biennale pour l'indicateur de flexibilité qu'est le ratio des revenus propres au PIB, mais il faut tenir compte des mises en garde expliquées dans la section précédente.

**2.42** Nous pouvons également évaluer les tendances à long terme pour deux des indicateurs.



Tendance à long terme pour les indicateurs de flexibilité	
Indicateur de flexibilité	Tendance à long terme
Ratio des frais de la dette aux revenus	Favorable
Ratio des revenus propres au PIB	Mixte

**2.43** Le coût du service de la dette publique en tant que pourcentage des revenus est de beaucoup inférieur à ce qu'il était pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, de sorte que la tendance à long terme est favorable. Même si les revenus propres en tant que pourcentage du PIB sont plus bas pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 que ceux de l'exercice terminé le 31 mars 2001, la baisse peut avoir été causée par la diminution des revenus de la CFE et l'étendue du déficit de l'exercice terminé le 31 mars 2010. C'est pourquoi nous sommes d'avis que la tendance à long terme est mixte.

## Vulnérabilité

**2.44** Le PR mentionne deux indicateurs de vulnérabilité possibles, qui sont tous les deux des indicateurs spécifiques au gouvernement. Nous avons suivi l'un d'eux par le passé.

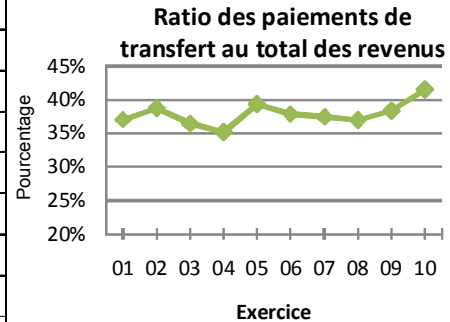
### Indicateurs de vulnérabilité spécifiques au gouvernement

*Ratio des paiements de transfert au total des revenus*

**2.45** En comparant la proportion du total des revenus qui provient du gouvernement fédéral au total des revenus de la province, nous obtenons une mesure du degré de dépendance de la province à l'endroit du fédéral. Lorsque la dépendance augmente, la province est plus vulnérable aux décisions financières prises par le gouvernement fédéral. Cet indicateur souligne le degré de répercussion qu'un indicateur donné peut avoir sur un autre. Par exemple, si la province était en mesure de réduire sa dépendance à l'endroit du gouvernement fédéral en générant davantage des revenus propres, sa position de vulnérabilité serait peut-être améliorée, mais sa situation de durabilité pourrait se détériorer.

**2.46** Nous avons suivi cet indicateur par le passé et sommes en mesure de présenter des données pour dix exercices. La province présente également cet indicateur dans le Volume 1 des comptes publics.

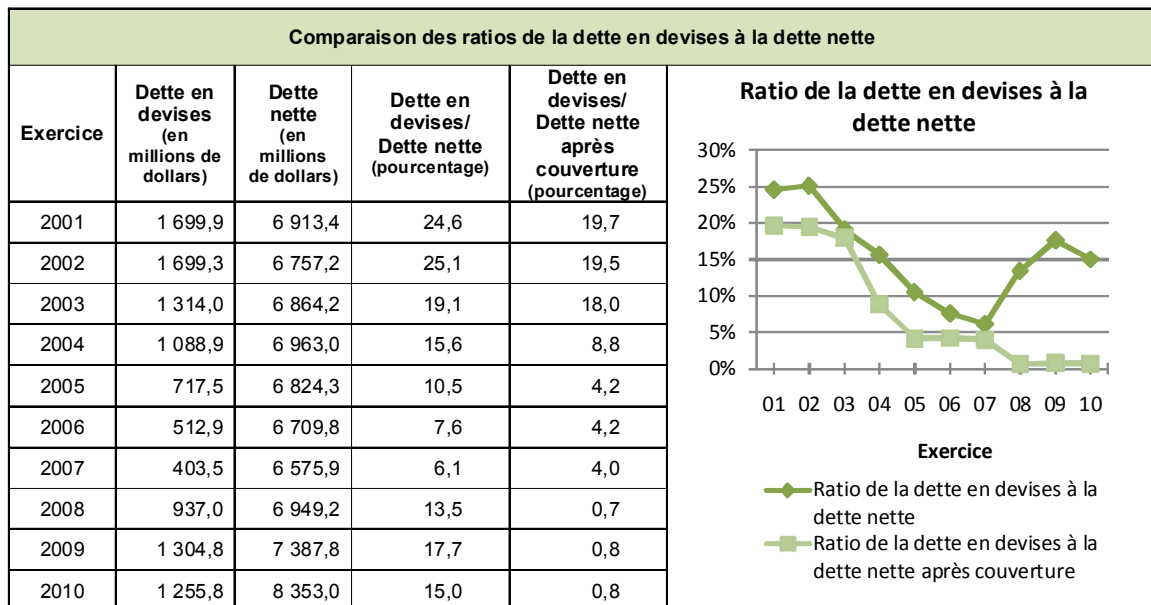
Comparaison des ratios des paiements de transfert au total des revenus			
Exercice	Paiements de transfert du gouvernement fédéral (en millions de dollars)	Total des revenus (en millions de dollars)	Paiements de transfert du gouvernement fédéral / Total des revenus (pourcentage)
2001	1 804,8	4 872,6	37,0
2002	2 038,6	5 253,1	38,8
2003	1 911,9	5 241,6	36,5
2004	1 917,9	5 445,8	35,2
2005	2 354,8	5 978,7	39,4
2006	2 392,9	6 318,0	37,9
2007	2 487,4	6 643,7	37,4
2008	2 577,6	6 964,9	37,0
2009	2 726,5	7 112,8	38,3
2010	2 900,6	6 989,9	41,5



**2.47** Le tableau ci-dessus montre que la dépendance de la province à l'endroit des paiements de transfert du gouvernement fédéral a augmenté de manière soutenue. La hausse au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010 a peut-être été amplifiée par le fait que le total des revenus a diminué à cause de la perte subie par la FCE; toutefois, il est probable que le pourcentage aurait augmenté en ne tenant pas compte de cette perte. Ceci représente une tendance défavorable.

#### *Ratio de la dette en devises à la dette nette*

**2.48** La comparaison de la dette en devises à la dette nette est un autre nouvel indicateur. Par le passé, nous avons comparé la dette en devises à la dette TOTALE au lieu de la dette nette. Nous ne présentons plus cet indicateur parce que la province gère le risque de change à un niveau faible. Le tableau qui suit montre les résultats de cet indicateur.



**2.49** Les informations ci-dessus montrent que la dette en devises de la province s'est accrue au cours des quatre derniers exercices. Par contre, le risque de change est compensé par la stratégie de couverture adoptée par la province. Cette dernière utilise plusieurs solutions de rechange pour réduire (couvrir) le risque associé à la dette remboursable en devises :

- achat d'actifs libellés en devises pour le fonds d'amortissement de la province;
- ententes de swap de dette, qui permettent le remboursement de la dette en dollars canadiens;
- ententes de contrats à terme (qui permettent à la province d'acheter une devise à un prix spécifié et à une date future déterminée).

**2.50** Nous pouvons observer dans le tableau ci-dessus que le risque de change est très faible, soit moins de 1 % pour les trois derniers exercices. Compte tenu de l'efficacité de la stratégie de couverture de la province, nous évaluons que l'indicateur est favorable.

## Résumé des indicateurs de vulnérabilité

**2.51** Nous avons fait rapport sur un seul indicateur de vulnérabilité par le passé. Cette année, conformément au PR, nous avons augmenté

ce nombre à deux. Nous sommes en mesure d'évaluer la tendance à court terme de deux ans (biennale) pour les deux indicateurs.

Tendance biennale pour les indicateurs de vulnérabilité	
Indicateur de vulnérabilité	Tendance biennale
Ratio des paiements de transfert au total des revenus	Défavorable
Ratio de la dette en devises à la dette nette	Favorable

**2.52** Nous sommes également en mesure d'évaluer la tendance à long terme pour les deux indicateurs.

Tendance à long terme pour les indicateurs de vulnérabilité	
Indicateur de vulnérabilité	Tendance à long terme
Ratio des paiements de transfert au total des revenus	Défavorable
Ratio de la dette en devises à la dette nette	Favorable

**2.53** En résumé, le risque de vulnérabilité de la province est mixte. Au cours des quelques derniers exercices, la dépendance de la province à l'endroit des revenus du gouvernement fédéral s'est accrue. Par contre, la province accomplit du bon travail en limitant son risque aux fluctuations des cours de change.

## Observations sur des éléments des états financiers de la province

### État des résultats

#### Déficit

**2.54** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, la province a déclaré un déficit de 737,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 545,6 millions par rapport au déficit de 192,3 millions de l'exercice terminé le 31 mars 2009.

**2.55** Les trois tableaux qui suivent donnent, à différents niveaux de détail, les principales raisons de la variation du déficit entre les 31 mars 2009 et 2010.

Analyse de l'augmentation du déficit	
	(en millions)
Déficit de 2009	192,3 \$
Diminution des recettes	122,9
Augmentation des charges	422,7
<b>Déficit de 2010</b>	<b>737,9 \$</b>

<b>Analyse de l'augmentation du déficit</b>	
	<b>(en millions)</b>
Déficit de 2009	192,3 \$
Diminution des recettes de provenance provinciale	297,0
Augmentation des recettes de provenance fédérale	(174,1)
Augmentation des charges	422,7
<b>Déficit de 2010</b>	<b>737,9\$</b>

<b>Analyse de l'augmentation du déficit</b>	
	<b>(en millions)</b>
Déficit de 2009	192,3 \$
Diminution du bénéfice de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick	246,6
Augmentation de la charge de subvention à la CESPM	166,4
Augmentation des charges en santé	139,3
Augmentation des charges de développement économique	56,7
Diminution des recettes de redevances	39,9
Augmentation des charges de développement social	31,8
Augmentation des charges de développement de l'emploi et du travail	17,1
Diminution des gains du fonds d'amortissement	17,0
Augmentation des charges du service de la dette publique	14,1
Augmentation des autres charges du gouvernement central	15,9
Diminution des recettes fiscales	8,9
Augmentation des charges liées aux ressources	6,2
Augmentation des charges pour le régime de pension de retraite dans les services publics et le régime de pension de retraite des enseignants	4,7
Diminution des autres revenus de placements	4,1
Augmentation des charges dans les transports	0,7
Augmentation des autres recettes de provenance provinciale	(7,1)
Augmentation des recettes de licences et permis	(12,4)
Diminution des charges des services de protection	(14,4)
Diminution des autres charges en éducation	(15,8)
Augmentation des recettes de subventions conditionnelles	(31,4)
Augmentation des recettes de subventions inconditionnelles	(37,1)
Augmentation des recettes de paiements de péréquation fiscale	(105,6)
<b>Déficit de 2009</b>	<b>737,9\$</b>

**2.56** Les sections intitulées Résultats de l'exercice et Analyse des écarts importants, que l'on retrouve dans le volume 1 des comptes publics, fournissent des explications sur ces écarts. Voici quelques éléments à signaler :

- Le moment du versement de la subvention de fonctionnement à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM) que le gouvernement a manipulé dans le passé rend difficile l'interprétation des résultats. Selon l'état des résultats, les charges liées à l'éducation et à la formation ont augmenté de 169,7 millions de dollars; cependant, 166,4 millions de cette augmentation ont trait à la subvention versée à la CESPM. Cette hausse de la subvention à la CESPM est artificielle parce que la subvention à cet organisme qui a été comptabilisée dans l'exercice terminé le 31 mars 2009 était artificiellement basse à cause de la manipulation effectuée auparavant.
- Les charges de retraite pour les deux plus grands régimes, soit le régime de pension de retraite dans les services publics et le régime de pension de retraite des enseignants, ont connu seulement une légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Le déficit de 740,9 millions de dollars que la province avait budgété pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 comprenait des charges estimatives d'environ 425 millions pour ces deux régimes de retraite. Les charges réelles pour ces régimes se sont élevées à 257 millions de dollars, soit 168 millions de moins que le budget. Malgré la diminution marquée des charges de retraite, le déficit réel de l'exercice a été inférieur de seulement 3 millions de dollars par rapport au budget.
- La principale répercussion négative sur les résultats du 31 mars 2010 qui n'a pas été mentionnée dans la section de mise à jour financière du budget 2010-2011 a trait à l'importante augmentation de la perte de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick, principalement causée par la dépréciation de 161 millions de dollars de la valeur de la centrale Dalhousie.
- Les recettes de provenance provinciale ont diminué de 297 millions de dollars, tandis que celles de provenance fédérale ont augmenté de 174,1 millions, ce qui fait en sorte que ces dernières recettes ont constitué plus de 40 % des recettes totales pour la

première fois depuis 1999. Même en éliminant l'effet de la dépréciation de la centrale Dalhousie, les recettes du fédéral ont représenté plus de 40 % des recettes totales.

**2.57** Le tableau qui suit montre l'excédent ou le déficit pour les derniers sept exercices, tel que constaté initialement et tel que retraité. La plupart des montants retraités sont attribuables à la consolidation de sociétés d'État supplémentaires. Les données ne sont disponibles que pour sept exercices seulement parce qu'avant l'exercice terminé le 31 mars 2005 la province passait en charges les dépenses en immobilisations corporelles dans l'exercice de leur acquisition. À compter de l'exercice terminé le 31 mars 2005, la province comptabilise ses immobilisations corporelles au bilan et la charge annuelle d'amortissement à l'état des résultats. Les états financiers du 31 mars 2005 comprennent les chiffres retraités pour l'exercice terminé le 31 mars 2004.

	Excédents (déficits) annuels (en millions de dollars)						
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Tel que constaté initialement	(737,9)	(192,3)	86,7	236,8	243,6	242,2	(103,2)
Tels que retraité	(737,9)	(192,3)	96,7	236,4	235,1	235,8	(181,9)

**2.58** Après avoir connu des excédents durant quatre exercices, la province a affiché des déficits deux exercices de suite.

**2.59** Le déficit de 737,9 millions de dollars s'est élevé à 3 millions de moins que le montant budgété initialement pour l'exercice. Le tableau qui suit présente une comparaison entre les résultats budgétés et les résultats réels pour les 10 derniers exercices. Aux fins de la présente comparaison, nous avons omis les opérations de transfert avec le Fonds de stabilisation financière qui ont été effectuées au cours des exercices terminés les 31 mars 2001, 2002 et 2003, car elles n'étaient pas des opérations réelles. Comme le tableau le montre, il est inhabituel pour la province d'avoir des résultats réels qui se rapprochent d'aussi près du budget, comme ce fut le cas pour l'exercice terminé le 31 mars 2010. Le tableau indique également que les résultats réels ont été meilleurs que les prévisions budgétaires au cours de sept des derniers dix exercices.

Comparaison entre les prévisions budgétaires et les montants réels										
(en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Excédent (déficit) budgété	(740,9)	19,0	37,1	22,2	98,9	54,3	(101,0)	(58,6)	34,8	21,3
Excédent (déficit) réel	(737,9)	(192,3)	86,7	236,8	243,6	242,2	(103,2)	(109,4)	143,8	181,8
Résultats réels meilleurs (pires) que les prévisions budgétaires	3,0	(211,3)	49,6	214,6	144,7	187,9	(2,2)	(50,8)	109,0	160,5
(pourcentage)										
% de variation par rapport au budget	0,4	1112,1	133,7	966,7	146,3	346,0	2,2	86,7	313,2	753,5

### Variation de la dette nette

**2.60** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, la province a vu sa dette nette augmenter de 965,2 millions de dollars, soit 526,6 millions de plus que l'accroissement de la dette nette au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009.

**2.61** Le tableau qui suit énumère les principaux facteurs qui expliquent une hausse plus forte de la dette nette pour le 31 mars 2010 par rapport au 31 mars 2009.

Analyse de l'augmentation de la dette nette	
	(en millions)
Augmentation de la dette nette en 2009	438,6\$
Augmentation du déficit annuel	545,6
Augmentation des autres éléments du résultat étendu des entreprises du gouvernement	(133,0)
Augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles	118,5
Augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles	(11,2)
Augmentation de l'amortissement des contributions reportées	3,6
Diminution des pertes sur ventes d'immobilisations corporelles	0,6
Augmentation des recettes perçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(34,2)
Diminution de la variation nette des stocks de fournitures	4,7
Diminution de la variation nette des frais payés d'avance	32,0
<b>Augmentation de la dette nette en 2010</b>	<b>965,2\$</b>



**Recettes**

**2.62** Nous avons analysé les catégories de recettes suivantes :

- Recettes totales
- Recettes de provenance provinciale
- Taxes à la consommation
- Impôts fonciers
- Impôts sur le revenu
- Autres recettes de provenance provinciale
- Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick

## Recettes totales

**2.63** Les recettes totales et leur variation au cours des 10 derniers exercices ont été comme suit :

<b>Recettes totales</b>										
<b>(en millions de dollars)</b>										
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Recettes totales	6989,9	7112,8	6964,9	6643,7	6318,0	5978,7	5445,8	5241,6	5253,1	4872,6
Augmentation (diminution)	(122,9)	147,9	321,2	325,7	339,3	532,9	204,2	(11,5)	380,5	
% de variation	(1,7%)	2,1%	4,8%	5,2%	5,7%	9,8%	3,9%	(0,2%)	7,8%	

**2.64** La ventilation des recettes totales entre leur provenance provinciale et fédérale a été comme suit:

<b>Recettes totales par provenances majeures</b>										
<b>(en millions de dollars)</b>										
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Provenance provinciale	4 089, 3	4 386, 3	4 387, 3	4 156, 3	3 925, 1	3 623, 9	3 527, 9	3 329, 7	3 214, 5	3 067, 8
Provenance fédérale	2 900, 6	2 726, 5	2 577, 6	2 487, 4	2 392, 9	2 354, 8	1 917, 9	1 911, 9	2 038, 6	1 804, 8
Total	6 989, 9	7 112, 8	6 964, 9	6 643, 7	6 318, 0	5 978, 7	5 445, 8	5 241, 6	5 253, 1	4 872, 6
<b>(pourcentage)</b>										
Provenance provinciale	58,5 %	61,7 %	63,0 %	62,6 %	62,1 %	60,6 %	64,8 %	63,5 %	61,2 %	63,0 %
Provenance fédérale	41,5 %	38,3 %	37,0 %	37,4 %	37,9 %	39,4 %	35,2 %	36,5 %	38,8 %	37,0 %

**2.65** Les recettes de provenance fédérale ont constitué plus de 40 % des recettes totales de la province pour la première fois depuis

1999. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004, les recettes de provenance fédérale représentaient 35,2 % des recettes totales, et celles pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 ont été 6,3 % plus élevées pour atteindre 41,5 %, soit une augmentation de 17,9 %.

Recettes de provenance provinciale

**2.66** Le tableau qui suit compare les recettes de provenance provinciale avec le PIB pour les 10 derniers exercices. Les données du PIB sont celles de l'année civile précédente.

Comparaison des recettes de provenance provinciale avec le PIB										
(en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Provenance provinciale	4 089,3	4 386,3	4 387,3	4 156,3	3 925,1	3 623,9	3 527,9	3 329,7	3 214,5	3 067,8
PIB	27 646	27 372	26 993	25 884	24 716	23 672	22 366	21 169	20 684	20 085
(pourcentage)										
Provenance provinciale en tant que % du PIB	14,8 %	16,0 %	16,3 %	16,1 %	15,9 %	15,3 %	15,8 %	15,7 %	15,5 %	15,3 %
Pourcentage de croissance des recettes de provenance provinciale	(6,8 %)	0,0 %	5,6 %	5,9 %	8,3 %	2,7 %	6,0 %	3,6 %	4,8 %	3,1 %
Pourcentage de croissance du PIB	1,0 %	1,4 %	4,3 %	4,7 %	4,4 %	5,8 %	5,7 %	2,3 %	3,0 %	5,5 %

**2.67** Au cours de six des dix derniers exercices, les recettes de provenance provinciale se sont accrues à un rythme qui dépasse le taux de croissance du PIB; cependant, au cours de chacun des deux derniers exercices, le taux de croissance du PIB a été supérieur au rythme de croissance des recettes de provenance provinciale. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, les recettes de provenance provinciale ont représenté 14,8 % du PIB, soit une baisse de 1,2 % en regard de l'exercice terminé le 31 mars 2009.

**2.68** Le tableau qui suit présente un historique des principales catégories de recettes de source provinciale pour les 10 derniers exercices. Les cases ombragées indiquent que les recettes dans cette catégorie sont supérieures à celles de l'exercice précédent. Une hausse des taxes et des impôts dans une catégorie donnée peut être occasionnée par plus d'un facteur. Par exemple, même si les taux d'imposition non pas été modifiés ou ont été réduits, il se peut qu'une

activité taxable plus grande ait donné lieu à des recettes fiscales plus élevées.

Recettes de source provinciale par catégories principales										
(en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Taxes à la consommation	1 233,3	1 359,7	1 119,1	1 169,2	1 161,4	1 059,3	1 139,5	1 050,1	913,7	889,6
Impôts fonciers	411,9	385,3	352,3	345,6	335,2	328,3	298,2	295,0	288,6	274,7
Impôts sur le revenu	1 528,3	1 439,1	1 642,7	1 512,9	1 224,4	1 176,1	1 065,6	1 051,5	1 092,1	1 091,9
Autres taxes et impôts	70,4	68,7	85,5	86,6	90,8	94,7	103,4	85,0	81,9	69,2
Licences et permis	129,0	116,6	114,5	109,7	106,7	96,9	99,8	98,2	96,5	102,0
Redevances	39,6	79,5	63,8	68,7	67,8	70,7	70,4	60,0	61,1	66,5
Revenus de placements	106,6	357,3	417,3	308,6	409,6	283,7	252,7	175,0	244,7	156,4
Autres recettes provinciales	353,8	346,7	361,4	323,2	302,8	292,6	275,8	271,9	205,0	197,5
Gains du fonds d'amortissement	216,4	233,4	230,7	231,8	226,4	221,6	222,5	243,0	230,9	220,0
Total	4 089,3	4 386,3	4 387,3	4 156,3	3 925,1	3 623,9	3 527,9	3 329,7	3 214,5	3 067,8

**2.69** Le tableau qui suit présente un historique des principales catégories de recettes de source provinciale pour les 10 derniers exercices en tant que pourcentage des recettes totales. Les cases ombragées indiquent que le pourcentage des recettes totales pour cette catégorie est plus élevé que celui de l'exercice précédent.

Recettes de source provinciale par catégories principales (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Taxes à la consommation	17,6 %	19,1 %	16,1 %	17,6 %	18,4 %	17,7 %	20,9 %	20,0 %	17,4 %	18,3 %
Impôts fonciers	5,9 %	5,4 %	5,1 %	5,2 %	5,3 %	5,5 %	5,5 %	5,6 %	5,5 %	5,6 %
Impôts sur le revenu	21,9 %	20,2 %	23,6 %	22,8 %	19,4 %	19,7 %	19,6 %	20,1 %	20,8 %	22,4 %
Autres taxes et impôts	1,0 %	1,0 %	1,2 %	1,3 %	1,4 %	1,6 %	1,9 %	1,6 %	1,6 %	1,4 %
Licences et permis	1,8 %	1,6 %	1,6 %	1,7 %	1,7 %	1,6 %	1,8 %	1,9 %	1,8 %	2,1 %
Redevances	0,6 %	1,1 %	0,9 %	1,0 %	1,1 %	1,2 %	1,3 %	1,1 %	1,2 %	1,4 %
Revenus de placements	1,5 %	5,0 %	6,0 %	4,6 %	6,5 %	4,7 %	4,6 %	3,3 %	4,7 %	3,2 %
Autres recettes provinciales	5,1 %	5,0 %	5,2 %	4,9 %	4,7 %	4,9 %	5,1 %	5,3 %	3,8 %	4,1 %
Gains du fonds d'amortissement	3,1 %	3,3 %	3,3 %	3,5 %	3,6 %	3,7 %	4,1 %	4,6 %	4,4 %	4,5 %
<b>Total</b>	<b>58,5 %</b>	<b>61,7 %</b>	<b>63,0 %</b>	<b>62,6 %</b>	<b>62,1 %</b>	<b>60,6 %</b>	<b>64,8 %</b>	<b>63,5 %</b>	<b>61,2 %</b>	<b>63,0 %</b>

## Taxes à la consommation

**2.70** Le tableau qui suit fournit des détails sur les recettes provenant des taxes à la consommation pour les 10 derniers exercices.

Taxes à la consommation (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Taxe de vente harmonisée	932,5	1 060,8	841,0	872,1	838,7	723,0	803,1	736,0	659,6	653,2
Taxes sur l'essence et les carburants	198,1	195,1	198,1	215,2	232,1	239,7	234,9	222,1	184,3	186,5
Taxe sur le tabac	102,6	103,7	79,9	81,9	90,5	96,5	101,4	91,9	69,7	49,8
Autres	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>1 233,3</b>	<b>1 359,7</b>	<b>1 119,1</b>	<b>1 169,2</b>	<b>1 161,4</b>	<b>1 059,3</b>	<b>1 139,5</b>	<b>1 050,1</b>	<b>913,7</b>	<b>889,6</b>

**2.71** La taxe sur le tabac a considérablement augmenté au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009 et elle demeure élevée pour

l'exercice terminé le 31 mars 2010 à cause des règlements conclus avec les fabricants.

**2.72** La hausse prononcée de la taxe de vente harmonisée (TVH) au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009 s'explique par un redressement important sur exercices antérieurs, ce qui a entraîné des recettes de taxe moins élevées pour l'exercice terminé le 31 mars 2010. Au cours de la période de 10 exercices, les recettes provenant de la TVH ont progressé à un taux annualisé de 4 % par année. Le ratio des recettes provenant de la taxe de vente harmonisée au PIB pour les 10 derniers exercices, où les données du PIB sont celles de l'année civile précédente, est le suivant :

Taxe de vente harmonisée (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Taxe de vente harmonisée	932,5	1 060,8	841,0	872,1	838,7	723,0	803,1	736,0	659,6	653,2
PIB	27 646	27 372	26 993	25 884	24 716	23 672	22 366	21 169	20 684	20 085
(pourcentage)										
Ratio	3,4 %	3,9 %	3,1 %	3,4 %	3,4 %	3,1 %	3,6 %	3,5 %	3,2 %	3,3 %

**2.73** Le ratio de la TVH au PIB pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 a été de 3,4 %, pourcentage qui est égal à la moyenne des 10 derniers exercices.

## Impôts fonciers

**2.74** Le tableau qui suit présente un historique des recettes provenant de l'impôt foncier provincial pour les derniers 10 exercices, ainsi que les pourcentages d'augmentation annuelle. Les recettes provenant de l'impôt foncier provincial ont progressé à un taux annualisé de 4,6 % au cours de cette période. Le tableau montre également le ratio des recettes provenant de l'impôt foncier provincial au PIB au cours des 10 derniers exercices. Les données du PIB sont celles de l'année civile précédente.

Impôt foncier provincial (en millions de dollars ou pourcentage)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Impôt foncier provincial	411,9	385,3	352,3	345,6	335,2	328,3	298,2	295,0	288,6	274,7
Augmentation en %	6,9 %	9,4 %	1,9 %	3,1 %	2,1 %	10,1 %	1,1 %	2,2 %	5,1 %	
PIB	27 646	27 372	26 993	25 884	24 716	23 672	22 366	21 169	20 684	20 085
Ratio	1,5 %	1,4 %	1,3 %	1,3 %	1,4 %	1,4 %	1,3 %	1,4 %	1,4 %	1,4 %

## Impôts sur le revenu

**2.75** Le tableau qui suit fournit un historique des recettes provenant des impôts sur le revenu pour les 10 derniers exercices. Il montre également le ratio des impôts sur le revenu au PIB au cours de ces dix exercices, où les données du PIB sont celles de l'année civile précédente. Les recettes provenant des impôts sur le revenu ont augmenté à un taux annualisé de 3,8 % au cours de cette période.

Impôts sur le revenu (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Impôts sur le revenu des particuliers	1 295,5	1 323,0	1 256,4	1 175,1	1 063,6	1 000,2	952,3	910,9	909,9	910,0
Impôts sur le revenu des sociétés	200,3	111,4	266,6	217,6	150,3	173,1	111,1	134,9	179,9	178,6
Taxe sur les minéraux métalliques	32,5	4,7	119,7	120,2	10,5	2,8	2,2	5,7	2,3	3,3
Total des impôts sur le revenu	1 528,3	1 439,1	1 642,7	1 512,9	1 224,4	1 176,1	1 065,6	1 051,5	1 092,1	1 091,9
PIB	27 646	27 372	26 993	25 884	24 716	23 672	22 366	21 169	20 684	20 085
(pourcentage)										
Ratio	5,53 %	5,26 %	6,09 %	5,84 %	4,95 %	4,97 %	4,76 %	4,97 %	5,28 %	5,44 %

**2.76** Le tableau qui suit compare les recettes provenant des impôts sur le revenu des particuliers avec la croissance du revenu personnel total et au revenu par habitant. Les taux de croissance du revenu pour 2010 n'étaient pas disponibles lors de la rédaction du présent rapport et ne sont donc pas inclus dans le tableau.

Recettes provenant des impôts sur le revenu des particuliers (pourcentage)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Augmentation des impôts sur le revenu des particuliers	(2,1) %	5,3 %	6,9 %	10,5 %	6,3 %	5,0 %	4,5 %	0,1 %	0,0 %	1,1 %
Augmentation du revenu par habitant	-	4,0 %	5,1 %	4,3 %	3,6 %	4,8 %	3,5 %	2,5 %	2,5 %	4,8 %
Augmentation du revenu personnel	-	4,2 %	5,1 %	3,9 %	3,5 %	4,8 %	3,5 %	2,5 %	2,4 %	4,8 %
Recettes provenant des impôts sur le revenu des particuliers en tant que % du revenu personnel total	-	5,7 %	5,6 %	5,5 %	5,2 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,1 %	5,4 %

**2.77** Dans notre Rapport de 2009, nous avons souligné que la croissance des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers avait dépassé l'accroissement du revenu personnel jusqu'en 2008. Cette même tendance s'est poursuivie en 2009. Vu la décroissance des impôts sur le revenu des particuliers en 2010, il sera intéressant de comparer cet écart dans les recettes avec les taux de croissance du revenu personnel, lorsque les données seront disponibles.

**2.78** Une analyse plus poussée des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers montre que les redressements sur exercices antérieurs peuvent avoir une incidence sur le montant de recettes qui est comptabilisé dans un exercice donné.

**2.79** Voici les composantes des impôts sur le revenu des particuliers pour les 10 derniers exercices :

Composantes des impôts sur le revenu des particuliers										
(en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Estimation de l'exercice en cours	1 241,3	1 284,3	1 221,6	1 097,3	1 029,6	979,2	939,1	903,6	881,2	893,5
Redressement sur exercices antérieurs	54,2	38,7	34,8	77,8	34,0	21,1	13,2	7,4	28,7	17,4
Autres	-	-	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)	-	(0,9)
Total	1 295,5	1 323,0	1 256,4	1 175,1	1 063,6	1 000,2	952,3	910,9	909,9	910,0

**2.80** Le redressement sur exercices antérieurs comptabilisé en 2010 a été le deuxième plus important au cours de la période des 10 exercices. Les fonds supplémentaires transférés en 2010 compensent partiellement la réduction des versements effectués au cours de l'exercice.

Autres recettes de provenance provinciale

**2.81** Le tableau qui suit fournit les détails de certaines autres recettes de provenance provinciale pour les 10 derniers exercices.

Autres recettes de provenance provinciale										
(en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Taxe sur les primes d'assurance	42,4	41,2	40,7	40,1	39,4	39,7	42,2	34,3	30,3	28,2
Taxe sur le capital des corporations financières	12,7	7,4	7,3	5,8	9,5	10,6	9,8	8,3	9,2	7,0
Taxe sur le capital des grandes sociétés	9,2	13,5	31,2	34,7	36,3	39,5	47,3	38,7	39,0	30,6
Droits d'immatriculation des véhicules à moteur	104,2	95,0	91,5	89,3	86,3	76,2	73,7	74,0	74,0	76,0
Redevances – forêts	28,8	40,4	45,8	58,8	56,9	60,2	62,9	53,1	54,6	58,3
Redevances – mines	10,8	39,1	18,0	9,9	10,9	10,5	7,5	6,9	6,5	8,2
Recettes des loteries	115,9	120,6	117,0	113,0	111,2	118,1	116,7	109,1	89,2	89,7
Société des alcools du N.-B.	157,9	152,7	144,9	131,5	126,1	122,6	118,6	110,1	106,8	103,0
Gains du fonds d'amortissement	216,4	233,4	230,7	231,8	226,4	221,6	222,5	243,0	230,9	220,0

**2.82** Voici quelques éléments particuliers à noter au sujet des rubriques de recettes mentionnées dans le tableau ci-dessus :



- La taxe sur le capital des grandes sociétés a baissé pour le sixième exercice de suite.
- Les recettes provenant des droits d'immatriculation des véhicules à moteur ont connu une hausse d'environ 9,7 % au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010.
- Les redevances provenant des producteurs forestiers ont encore chuté considérablement et elles représentent maintenant moins de la moitié de leur sommet atteint au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004.
- Les redevances provenant des mines ont aussi accusé un recul marqué, mais il faut souligner que les recettes de l'exercice terminé le 31 mars 2009 étaient à un niveau élevé sans précédent.
- Le bénéfice de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick s'est accru au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010, comme ce fut le cas pour tous les exercices mentionnés dans le tableau.
- Les gains du fonds d'amortissement ont subi une baisse de 17,0 millions de dollars. Lorsque l'on ajoute ce montant à l'augmentation de 14,1 millions de dollars de la charge pour le service de la dette publique, le montant net des frais du service de la dette nette de la province est plus élevé de 31,1 millions ou de 8,4 %.

**2.83** Les taux de croissance annualisés des 10 exercices de chacune des sources de recettes provinciales énumérées ci-dessus sont présentés dans le tableau qui suit. Le tableau compare également les taux de croissance annualisés pour les 10 exercices terminés le 31 mars 2009.

Taux de croissance annualisés des autres recettes de provenance provinciale sur une période de 10 exercices (pourcentage)		
Provenance des recettes	Taux de croissance annualisés des 10 exercices terminés le 31 mars 2010	Taux de croissance annualisés des 10 exercices terminés le 31 mars 2009
Taxe sur le capital des corporations financières	6,8 %	(1,6) %
Société des alcools du N.-B.	4,9 %	4,7 %
Taxe sur les primes d'assurance	4,6 %	5,3 %
Droits d'immatriculation des véhicules à moteur	3,6 %	2,9 %
Redevances – mines	3,1 %	19,3 %
Recettes des loteries	2,9 %	3,8 %
Gains du fonds d'amortissement	(0,2) %	1,5 %
Redevances – forêts	(7,5) %	(3,3) %
Taxe sur le capital des grandes sociétés	(12,5) %	(7,8) %

Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick

**2.84** Le tableau qui suit montre les résultats de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick pour les 10 derniers exercices :

Bénéfice net (perte nette) de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick	(212,2)	34,4	104,5	18,7	131,6	7,8	(18,0)	(77,4)	19,0	(78,0)

**2.85** Les résultats de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick, qui englobent ceux de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick (Énergie NB), affichent une perte importante pour l'exercice terminé le 31 mars 2010. Cette perte comprend une somme de 161 millions de dollars qu'Énergie NB a comptabilisée pour la dépréciation de la centrale Dalhousie. Il est difficile d'interpréter les résultats d'Énergie NB pour les raisons suivantes :

- la comptabilisation continue d'actifs réglementaires pour certains frais courants de l'exercice et des coûts de remplacement de l'énergie associés à la remise à neuf de la centrale Point Lepreau, et pour les avantages découlant du règlement de la poursuite avec PDVSA;
- la comptabilisation à la valeur au marché de la créance à long terme de PDVSA, que les notes complémentaires des états financiers cumulés d'Énergie Power NB décrivent comme temporaire et qui s'annulera quand tous les envois de combustible auront été reçus.

**2.86** Le tableau qui suit fournit des informations sur le bénéfice d'Énergie NB pour les quatre derniers exercices :

<b>Énergie NB</b> (millions de dollars)				
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Bénéfice net (perte nette) selon les états financiers	(117)	70	89	21
Bénéfice net (perte nette) avant les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts	(170)	104	138	29
Bénéfice net (perte nette) avant les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts, rajusté pour éliminer l'incidence de la comptabilité aux fins de réglementation	(317)	(282)	211	29
Bénéfice net (perte nette) avant les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts, rajusté pour éliminer l'incidence de la comptabilité aux fins de réglementation et l'incidence des ajustements temporaires de l'évaluation de la créance à long terme à la valeur au marché	(366)	(137)	118	29
Bénéfice net (perte nette) avant les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts, rajusté pour éliminer l'incidence de la comptabilité aux fins de réglementation, l'incidence des ajustements temporaires de l'évaluation de la créance à long terme à la valeur au marché et la dépréciation de la centrale Dalhousie	(205)	(137)	118	29

**2.87** Le bénéfice net d'Énergie NB montre un excédent pour les exercices 2007 à 2009. En outre, si on enlève la dépréciation de la centrale Dalhousie, les résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2010 seraient également positifs. Les chiffres rajustés des résultats au bas du tableau qui précède montrent que les résultats se détériorent constamment depuis l'exercice terminé le 31 mars 2008, ce à quoi on devait s'attendre avec les frais supplémentaires engagés durant la fermeture de la centrale à Point Lepreau aux fins de sa remise à neuf. L'exercice terminé le 31 mars 2007 représente un bon exercice de référence parce que la centrale à Point Lepreau était en exploitation,

qu'il n'y avait aucune créance à long terme comptabilisée à la valeur du marché et qu'Énergie NB ne comptabilisait aucun actif réglementaire.

**2.88** Bien que les rajustements mentionnés plus haut peuvent sembler simplistes, l'analyse aide à réduire la confusion créée par les rajustements comptables les plus complexes effectués par Énergie NB; elle permet ainsi aux lecteurs de mieux comprendre les changements survenus dans l'exploitation d'un exercice à l'autre.

**2.89** Le tableau qui suit explique comment les résultats rajustés d'Énergie NB ont évolué au cours des trois derniers exercices.

<b>NB Power (\$ millions)</b>			
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Bénéfice net (perte nette) avant les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts, rajusté pour éliminer l'incidence de la comptabilité aux fins de réglementation, l'incidence des ajustements temporaires de l'évaluation de la créance à long terme à la valeur au marché et la dépréciation de la centrale Dalhousie – exercice précédent	(137)	118	29
Hausse (baisse) des produits de la vente d'énergie	-	3	72
(Hausse) baisse des charges de transport	2	2	3
Hausse (baisse) des produits divers	(14)	(26)	32
(Hausse) baisse des charges de combustibles et des achats d'énergie	(18)	(284)	(25)
(Hausse) baisse des charges de transport	(4)	3	-
(Hausse) baisse des frais d'exploitation, d'entretien et d'administration	(32)	(18)	(8)
(Hausse) baisse des charges d'amortissement et de déclassement	(13)	30	4
(Hausse) baisse des impôts	3	-	6
(Hausse) baisse des frais de financement	8	35	5
Bénéfice net (perte nette) avant les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts, rajusté pour éliminer l'incidence de la comptabilité aux fins de réglementation, l'incidence des ajustements temporaires de l'évaluation de la créance à long terme à la valeur au marché et la dépréciation de la centrale Dalhousie – exercice en cours	(205)	(137)	118

**2.90** Ce tableau fournit des informations au sujet de la variation des résultats de base d'Énergie NB d'un exercice à l'autre :

- L'exercice terminé le 31 mars 2008 montre une nette amélioration par rapport à celui terminé le 31 mars 2007, provenant principalement de l'augmentation des produits de la vente d'énergie et des produits divers plus importante que la hausse des frais de combustibles.
- Les résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2009 ont été moins bons que ceux de l'exercice terminé le 31 mars 2008 parce que la centrale à Point Lepreau a été mise hors service, ce qui a entraîné des frais de combustibles plus élevés.
- Les résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2010 sont pires que ceux de l'exercice terminé le 31 mars 2009 pour diverses raisons : les frais de combustibles ont augmenté, mais les ventes d'énergie n'ont pas varié; les produits divers ont baissé pour un deuxième exercice de suite; et les frais d'exploitation, d'entretien et d'administration ont monté de 7,8 %.

**2.91** Bien que la méthode comptable qu'utilise Énergie NB pour ses actifs réglementaires soit conforme aux principes comptables généralement reconnus, le lecteur a besoin de comprendre ce que sont ces actifs. La majorité de l'actif réglementaire représente pour Énergie NB un droit de percevoir dans le futur des revenus des contribuables pour payer les frais d'exploitation courants de l'exercice et les frais d'énergie de remplacement qui sont liés à la remise à neuf de la centrale à Point Lepreau. Le gouvernement a conféré ce droit à Énergie NB en vertu de l'article 143.1 de la Loi sur l'électricité; ce droit ne lui a pas été attribué par la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick dans le cadre de son processus d'établissement des tarifs. L'actif constitue un droit de percevoir des contribuables futurs le montant nécessaire pour recouvrer les frais qui ont été déboursés et qui ne représentent pas une capacité de service futur. Les contribuables ne recevront aucun avantage de service futur de la part de cet actif réglementaire. Normalement, cette situation serait considérée comme une perte.

**2.92** Dans le cadre de notre audit, nous avons confirmé qu'Énergie NB et ses auditeurs avaient évalué que la société était en mesure de facturer dans le futur des tarifs suffisants pour recouvrer intégralement le montant de l'actif réglementaire. Nous étions particulièrement concernés par cette situation en raison de la perception du public au sujet de l'opération proposée en octobre 2009 entre la province et Hydro-Québec, à savoir que les hausses de tarif d'énergie devaient être minimisées et, dans le cas des clients

industriels, les tarifs devaient être réduits. Dans le cadre de nos travaux, nous avons eu l'occasion d'examiner le modèle des résultats financiers futurs d'Énergie NB, modèle qui couvre plusieurs exercices à venir. Les résultats prévisionnels produits par le modèle sont meilleurs que ceux que nous avons escomptés; en outre, les prévisions tiennent bon même si les diverses hypothèses sont modifiées. Comme de raison, les prévisions sont tributaires de la remise en service réussie de la génératrice centrale de Point Lepreau. Nous avons complété l'examen du modèle d'Énergie NB avant l'annonce la plus récente qui mentionnait que la centrale ne serait pas remise en marche avant 2012.

**2.93** Le modèle d'Énergie NB prévoit essentiellement que la société peut recouvrer son actif réglementaire et générer des excédents importants, ce qui lui permettra de réduire sa dette, tout en n'exigeant que des hausses de tarifs minimales dans un avenir prévisible.

### **Charges**

**2.94** Nous avons analysé les principaux éléments de charges suivants :

- Charges totales
- Intérêts débiteurs
- Charge d'amortissement
- Charge de retraite
- Dépenses totales

### Charges totales

**2.95** Les deux tableaux qui suivent font état des charges pour les sept derniers exercices, par fonction, telles qu'énumérées dans l'état des résultats de la province. Le premier tableau montre le montant des charges par fonctions et le deuxième donne le pourcentage de chaque fonction par rapport aux charges totales.

<b>Charges totales par fonctions</b>							
<b>(en millions de dollars)</b>							
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Éducation et formation	1 621,7	1 452,0	1 430,9	1 305,5	1 309,7	1 189,0	1 168,1
Santé	2 585,0	2 445,7	2 272,3	2 110,7	1 958,2	1 837,4	1 788,9
Développement social	973,4	941,6	903,1	818,0	769,6	724,7	710,9
Services de protection	209,4	223,8	187,5	235,1	162,3	152,0	145,3
Développement économique	344,6	287,9	230,4	207,0	182,4	184,8	168,3
Développement de l'emploi et travail	141,5	124,4	119,1	120,4	117,4	117,5	121,5
Ressources	183,6	177,4	178,4	193,0	160,1	166,8	159,0
Transports	400,5	399,8	380,3	347,5	336,3	310,5	307,5
Gouvernement central	651,5	650,0	589,3	510,7	495,5	479,1	475,0
Service de la dette publique	616,6	602,5	576,9	559,4	591,4	580,9	582,9
<b>Total</b>	<b>7 727,8</b>	<b>7 305,1</b>	<b>6 868,2</b>	<b>6 407,3</b>	<b>6 082,9</b>	<b>5 742,7</b>	<b>5 627,4</b>

<b>Charges totales par fonctions</b>							
<b>(pourcentage)</b>							
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Éducation et formation	21,0	19,9	20,8	20,4	21,5	20,7	20,8
Santé	33,4	33,5	33,1	32,9	32,2	32,0	31,8
Développement social	12,6	12,9	13,2	12,8	12,7	12,6	12,6
Services de protection	2,7	3,1	2,7	3,7	2,7	2,7	2,6
Développement économique	4,5	3,9	3,4	3,2	3,0	3,2	3,0
Développement de l'emploi et travail	1,8	1,7	1,7	1,9	1,9	2,1	2,1
Ressources	2,4	2,4	2,6	3,0	2,6	2,9	2,8
Transports	5,2	5,5	5,5	5,4	5,5	5,4	5,5
Gouvernement central	8,4	8,9	8,6	8,0	8,2	8,3	8,4
Service de la dette publique	8,0	8,2	8,4	8,7	9,7	10,1	10,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**2.96** Bien que le tableau précédent présente un portrait de la proportion des charges totales consacrées à chaque fonction, il peut cacher les tendances parce que les pourcentages peuvent demeurer pareils même si les charges totales ont fortement augmenté. Une autre façon d'analyser les charges est de les comparer en tant que pourcentage des recettes totales, comme dans le tableau qui suit.

Charges par fonctions en tant que pourcentage des recettes totales (pourcentage)							
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Éducation et formation	23,2	20,4	20,5	19,7	20,7	19,9	21,5
Santé	37,0	34,3	32,6	31,8	31,0	30,7	32,9
Développement social	13,9	13,2	13,0	12,3	12,2	12,1	13,1
Services de protection	3,0	3,1	2,7	3,5	2,6	2,5	2,7
Développement économique	4,9	4,0	3,3	3,1	2,9	3,1	3,1
Développement de l'emploi et travail	2,0	1,7	1,7	1,8	1,9	2,0	2,2
Ressources	2,6	2,5	2,6	2,9	2,5	2,8	2,9
Transports	5,8	5,7	5,5	5,2	5,3	5,2	5,6
Gouvernement central	9,4	9,3	8,4	7,7	7,8	8,0	8,6
Service de la dette publique	8,8	8,5	8,3	8,4	9,4	9,7	10,7
Total	110,6	102,7	98,6	96,4	96,3	96,1	103,3

**2.97** L'analyse montre que la province a réduit la proportion des recettes gagnées qu'elle a consacrées au secteur des ressources au cours de cette période, tandis qu'elle a maintenu le même niveau des charges pour les transports. La proportion des recettes utilisées pour les charges en santé continue à augmenter et, après avoir connu une réduction pendant trois exercices, les frais du service de la dette publique sont maintenant à la hausse deux exercices consécutifs. Le taux de croissance des charges en éducation a été artificiellement élevé pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 parce que la province a manipulé le versement de la subvention à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes.

**2.98** Le tableau qui suit montre le taux annuel moyen de croissance pour chacune des charges par fonction depuis l'exercice terminé le 31 mars 2004, ainsi que le taux de croissance annuel pour les exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009.



Croissance des charges par fonction (pourcentage)			
Taux annuel moyen de croissance	Fonction	Taux de croissance 2010	Taux de croissance 2009
5,6	Éducation et formation	11,7	1,5
6,3	Santé	5,7	7,6
5,4	Développement social	3,4	4,3
6,3	Services de protection	(6,4)	19,4
12,7	Développement de l'emploi et travail	19,7	25,0
2,6	Labour and employment	13,7	4,5
2,4	Ressources	3,5	(0,6)
4,5	Transports	0,2	5,1
5,4	Gouvernement central	(0,2)	10,3
0,9	Service de la dette publique	2,3	4,4
5,4	Total	5,8	6,4

**2.99** Ce tableau fait voir que les charges de la province ont connu un accroissement appréciable. Le taux de croissance de 5,7 % des charges en santé pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 est particulièrement préoccupant parce que cette fonction représente la part la plus importante des charges de la province, avec plus de trente-trois pourcent. Bien que la baisse du taux de croissance des charges en santé de l'exercice terminé le 31 mars 2010 soit considérée comme positive et a été en fait inférieure au taux annuel moyen de croissance pour la période depuis le 31 mars 2004, il n'en demeure pas moins qu'un taux de croissance de 5,7 % ne peut être viable.

**2.100** Le taux de croissance des charges en éducation pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 a été artificiellement élevé parce que la province a manipulé le versement de la subvention à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes au cours des exercices antérieurs. Le fléchissement du taux de croissance des charges liées aux services de protection pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 est attribuable aux sommes supplémentaires engagées au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009 dans le cadre du Programme d'aide financière en cas de catastrophe par suite des dommages causés par les inondations.

**2.101** Même si le taux annuel moyen de croissance des charges au titre du service de la dette publique semble être raisonnable à 0,9 %, il est préoccupant de voir que les frais ont augmenté de 4,4 % au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009 et de 2,3 % au cours de celui terminé le 31 mars 2010. La hausse de 2,3 % est aggravée par le fait que les gains du fonds d'amortissement ont diminué de 7 % au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010.

**2.102** Le tableau qui suit compare les taux de croissance des charges, du PIB et des recettes. Les données du PIB sont celles de l'année civile précédente.

		Comparaison des taux de croissance (pourcentage)					
		2010	2009	2008	2007	2006	2005
Taux annuel moyen							
5,4	Taux de croissance des charges	5,8	6,4	7,2	5,3	5,9	2,0
3,6	Taux de croissance du PIB	1,0	1,4	4,3	4,7	4,4	5,8
4,3	Taux de croissance des recettes	(1,7)	2,1	4,8	5,2	5,7	9,8

**2.103** Au cours de la période de six exercices montrée dans le tableau ci-dessus et de chacun des cinq derniers exercices, le taux annuel moyen de croissance des charges a dépassé le taux annuel moyen de croissance autant du PIB que des recettes. Cette situation a entraîné la détérioration des résultats de fonctionnement nets de la province au cours de cette période, qui sont passés d'un excédent de 243,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 à un déficit de 737,9 millions pour l'exercice terminé le 31 mars 2010.

Intérêts débiteurs

**2.104** Les notes afférentes aux états financiers de la province fournissent des détails sur les frais de la dette. Le tableau qui suit offre une comparaison des 10 derniers exercices.

<b>Composantes des intérêts débiteurs</b>										
<b>(en millions de dollars)</b>										
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Intérêts	813,3	778,5	744,6	732,4	737,1	749,8	758,8	791,2	809,7	843,2
Intérêts sur le contrat de location-acquisition – Autoroute entre Fredericton et Moncton	51,7	53,0	54,3	55,4	56,5	57,5	58,1	55,8	22,5	-
Intérêts sur d'autres contrats de location-acquisition	2,0	2,0	2,1	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4	2,4	2,5
Charges liées aux opérations de change	(20,0)	(6,6)	(16,7)	(30,8)	(7,8)	(21,7)	(40,3)	35,4	56,6	44,5
Amortissement des escomptes et des primes	5,7	8,1	8,1	7,3	7,4	7,1	7,4	7,9	7,5	7,9
Autres charges	9,4	1,8	1,9	2,1	1,7	1,9	2,1	3,3	1,8	1,2
<b>Total partiel</b>	<b>862,1</b>	<b>836,8</b>	<b>794,3</b>	<b>768,6</b>	<b>797,1</b>	<b>796,9</b>	<b>788,4</b>	<b>896,0</b>	<b>900,5</b>	<b>899,3</b>
Recouvrements d'intérêts – Corporation financière de l'électricité	(245,5)	(234,3)	(217,4)	(209,2)	(205,7)	(216,0)	(205,5)	(235,1)	(248,7)	(262,0)
Service de la dette publique	616,6	602,5	576,9	559,4	591,4	580,9	582,9	660,9	651,8	637,3
Moins les gains du fonds d'amortissement	(216,4)	(233,4)	(230,7)	(231,8)	(226,4)	(221,6)	(222,5)	(243,0)	(230,9)	(220,0)
<b>Total partiel</b>	<b>400,2</b>	<b>369,1</b>	<b>346,2</b>	<b>327,6</b>	<b>365,0</b>	<b>359,3</b>	<b>360,4</b>	<b>417,9</b>	<b>420,9</b>	<b>417,3</b>
Intérêts imputés au titre des régimes	118,2	20,6	(9,1)	0,4	30,9	17,6	85,4	27,9	3,5	(53,6)
Intérêts sur les prêts aux étudiants	2,3	9,1	13,6	11,6	6,8	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>520,7</b>	<b>398,8</b>	<b>350,7</b>	<b>339,6</b>	<b>402,7</b>	<b>376,9</b>	<b>445,8</b>	<b>445,8</b>	<b>424,4</b>	<b>363,7</b>

**2.105** Dans le tableau ci-dessus, le total partiel ombragé obtenu en soustrayant les gains du fonds d'amortissement du service de la dette publique est le meilleur indicateur des frais d'intérêts nets de la province. L'exercice terminé le 31 mars 2007 a connu le montant net le plus bas avec ses 327,6 millions de dollars. Par contre, le montant est de 400,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, soit une augmentation de 72,6 millions ou de 22,2 %, ce qui montre l'incidence des déficits croissants. Le problème des déficits est aggravé par le fait que la province doit financer des frais d'intérêts plus élevés ainsi que des coûts de programme croissants. Par contre, le tableau montre une baisse des frais d'intérêts nets qui sont passés de 417,3 millions de dollars au 31 mars 2001 à 327,6 millions au 31 mars 2007, donnant ainsi 79,7 millions à titre de marge de manœuvre pour les dépenses.

**2.106** Le tableau indique également que la province a bénéficié d'écarts de conversion favorables au titre des charges liées aux opérations de change au cours de chacun des sept derniers exercices, avec un écart positif important de 20 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010.

**2.107** Un autre élément à souligner dans le tableau précédent concerne la hausse du poste des autres charges, qui sont passées de 1,8 million à 9,4 millions de dollars, en raison des services juridiques et d'experts-conseils que la province a retenus pour traiter des questions entourant l'option de vendre Énergie NB.

#### Charge d'amortissement

**2.108** La province a commencé à présenter ses immobilisations corporelles dans son bilan au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005. Les actifs sont passés en charges sur leur durée de vie utile au moyen de la charge d'amortissement comptabilisée à l'état des résultats. La charge d'amortissement a été comme suit au cours des cinq derniers exercices :

Charge d'amortissement (en millions de dollars)						
	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Charge d'amortissement	291,1	279,9	253,3	238,1	227,4	215,3

**2.109** Au cours de cette période, le taux annualisé moyen de croissance a été de 6,2 %.

#### Charge de retraite

**2.110** Le tableau qui suit fournit des détails de la charge de retraite de la province pour les 10 derniers exercices :

Composantes de la charge de retraite (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Quote-part de l'employeur des prestations constituées	131,6	146,1	133,8	126,1	117,0	124,1	96,1	90,6	82,9	89,9
Intérêts débiteurs (créditeurs) nets	118,2	20,6	(9,1)	0,4	30,9	17,6	85,4	27,9	3,5	(53,6)
Modifications des régimes	-	-	-	5,9	-	-	-	-	-	-
Amortissement des rajustements	87,1	159,7	30,3	(31,2)	(40,3)	(31,8)	(55,3)	(26,1)	(80,6)	(94,5)
Modification de l'ajustement d'évaluation	(15,5)	(3,3)	(0,5)	(0,1)	2,3	(1,5)	(2,0)	(2,0)	(6,5)	7,1
<b>Total</b>	<b>321,4</b>	<b>323,1</b>	<b>154,5</b>	<b>101,1</b>	<b>109,9</b>	<b>108,4</b>	<b>124,2</b>	<b>90,4</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(51,1)</b>

**2.111** Ce tableau fait ressortir l'accroissement prononcé de la charge de retraite annuelle au cours des 10 derniers exercices. Au cours de l'exercice terminé 31 mars 2001, la charge de retraite était un crédit de 51,1 millions de dollars, ce qui a eu le même effet sur l'état des résultats de la province de cet exercice que des recettes de 51,1 millions. Au cours de l'exercice terminé 31 mars 2010, la charge de retraite s'est élevée à 321,4 millions de dollars, soit une augmentation de 372,5 millions.

**2.112** La quote-part de l'employeur des prestations constituées s'est accrue à un taux annualisé de 4,3 % par année. Cette composante représente la charge que la province engage pour les prestations de retraite acquises par les employés au cours de l'exercice. C'est le chiffre fondamental sur lequel repose la charge. La composante des intérêts nets relatifs à la charge de retraite est principalement tributaire du taux de rendement gagné sur les actifs des régimes de retraite. Ces taux de rendement sont volatiles, comme le démontre le tableau ci-dessous qui présente les taux de rendement de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (SGPNB) depuis la diversification des caisses de retraite le 31 mars 1997. La SGPNB gère les fonds fiduciaires pour les régimes de retraite établis en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (services publics), la *Loi sur la pension de retraite des enseignants* (enseignants), ainsi que la *Loi sur la Cour provinciale* et la *Loi sur la pension des juges de la Cour provinciale* (juges).

Taux de rendement de la SGPNB (pourcentage)	
2010	19,94
2009	(18,34)
2008	0,79
2007	8,68
2006	15,87
2005	8,51
2004	25,27
2003	(6,95)
2002	3,45
2001	(5,23)
2000	20,57
1999	(0,62)
1998	18,68
Moyenne annualisée	6,22

**2.113** Les rendements obtenus par la SGPNB ont varié entre un taux aussi élevé que 25,27 % au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004 et un taux aussi bas que (18,34) % pour l'exercice terminé le 31 mars 2009. Au cours des treize exercices, le taux annuel moyen de rendement de la SGPNB a été de 6,22 %, lequel est inférieur à celui de 7,12 % que la province prévoit réaliser à long terme sur les actifs des régimes de retraite. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009, la province a réduit son taux de rendement prévu à long terme à 6,86 %; par contre, elle l'a augmenté à 7,12 % au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010.

**2.114** Le tableau qui suit présente une comparaison entre les montants réels et budgétés de la charge de retraite pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 :

<b>Comparaison entre les montants réels et budgétés (en millions de dollars)</b>		
Catégorie budgétaire	Montant budgété	Montant réel
Régime de retraite des employés des hôpitaux	10,3	12,3
Régimes pour les employés à temps partiel et saisonniers	8,3	8,5
Régime de pension du personnel-cadre des districts scolaires	5,9	(0,5)
Régime de l'Ombudsman	0,2	0,2
Régime des juges	2,8	2,4
Régimes des députés	6,6	6,2
Régime de retraite dans les services publics	222,5	125,8
Régime de retraite des enseignants	201,1	131,2
Total partiel	457,7	286,1
Charge de retraite non identifiée spécifiquement dans le budget		35,3
Total de la charge de retraite réelle		321,4

**2.115** Le tableau précédent montre que la charge réelle de 286,1 millions de dollars pour les régimes de retraite précisés dans le Budget principal 2009-2010 a été moins élevée de 171,6 millions par rapport au montant budgété de 457,7 millions pour ces deux régimes. Cet écart s'explique notamment de deux façons : la province a modifié ses hypothèses pour les deux plus importants régimes et la SGPNB a obtenu un taux de rendement de 19,94 % sur les caisses de retraite. Le taux de rendement plus élevé que prévu est responsable d'environ la moitié de la réduction de la charge de retraite; l'autre moitié est attribuable à la modification par la province des hypothèses pour les deux plus importants régimes. Ces modifications comprennent l'adoption d'un taux de rendement prévu plus agressif de l'ordre de 7,12 % et un gel des salaires prévu pour une période de deux ans.

**2.116** La province a connu au cours de deux exercices consécutifs des rendements volatiles sur les placements des caisses de retraite de ses deux plus importants régimes. L'exercice terminé le 31 mars 2009

a affiché un taux de rendement négatif de 18,34 %, tandis que l'exercice terminé le 31 mars 2010 a connu un taux de rendement positif de 19,94 %. Aux fins de la charge de retraite, il faut comparer ces taux de rendement au taux prévu de 7,12 %. Dans ces conditions, le taux de rendement pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 a été 25,46 % inférieur au taux prévu, alors que celui pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 a été 12,82 % supérieur au taux prévu mentionné ci-dessus.

#### Dépenses totales

**2.117** Avant qu'elle n'adopte la méthode comptable pour les immobilisations corporelles au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005, la province comptabilisait les dépenses en immobilisations à l'état des recettes et dépenses. Selon la méthode axée sur les dépenses, le coût d'acquisition des immobilisations corporelles était inscrit comme dépense et aucun amortissement n'était comptabilisé. Le tableau qui suit présente les dépenses pour les sept derniers exercices, ainsi que le taux de croissance des dépenses, du PIB et des recettes. Les données du PIB sont celles de l'année civile précédente.

Dépenses							
(en millions de dollars)							
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Dépenses	8 024,5	7 457,2	7 484,5	6 529,9	6 206,1	5 852,0	5 570,9
(pourcentage)							
Croissance des dépenses	7,6	(0,4)	14,6	5,2	6,1	5,0	
Croissance du PIB	1,0	1,4	4,3	4,7	4,4	5,8	
Croissance des recettes	(1,7)	2,1	4,8	5,2	5,7	9,8	

**2.118** Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009, le taux de croissance des dépenses a été inférieur à la fois à celui du PIB et des recettes; toutefois, le taux de croissance des dépenses a été beaucoup plus élevé au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010. Au cours de quatre des derniers six exercices, le taux de croissance des dépenses a dépassé celui du PIB, et dans trois exercices des derniers six exercices, il a été supérieur à celui des recettes.

#### Bilan

**2.119** Nous avons analysé les postes suivants du bilan de la province :

- Comptes débiteurs et avances
- Taxes et impôts à recevoir
- Prêts
- Comptes créditeurs et charges constatées



- Toutes les provisions
- Dette (excédent) au titre des régimes de retraite
- Dette consolidée aux fins provinciales
- Dette nette

## Comptes débiteurs et avances

**2.120** Le tableau qui suit fournit des détails sur les comptes débiteurs et avances de la province :

Comptes débiteurs et avances (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Comptes débiteurs généraux	258,7	270,4	258,8	236,6	216,9	196,8	274,0	247,5	197,8	174,8
Montants à recevoir du gouvernement fédéral	204,5	182,0	205,0	169,7	164,0	141,6	132,3	121,5	122,8	119,5
Paiements pour garanties d'emprunt	149,0	94,7	75,3	45,8	50,1	52,4	32,0	32,7	26,8	21,6
Avances	59,8	23,5	23,1	33,6	62,0	67,5	-	-	-	-
Autres comptes débiteurs	-	-	-	-	-	-	7,2	7,3	9,8	10,6
Intérêts à recevoir	61,0	52,1	45,5	37,1	33,4	26,3	30,8	30,3	25,6	24,1
Total partiel	733,0	622,7	607,7	522,8	526,4	484,6	476,3	439,3	382,8	350,6
Provision pour créances douteuses	(306,0)	(244,0)	(201,3)	(155,7)	(140,7)	(132,9)	(118,5)	(113,3)	(97,7)	(87,4)
Total	427,0	378,7	406,4	367,1	385,7	351,7	357,8	326,0	285,1	263,2

**2.121** Les catégories des comptes débiteurs généraux, avances et autres comptes débiteurs montrent certaines fluctuations qui proviennent de modifications de présentation dans les états financiers au fil des années et de l'ajout de détails de certaines entités consolidées au cours de cette période. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010, la province a cessé de présenter séparément les comptes débiteurs des entités consolidées.

**2.122** Le total des comptes débiteurs et des avances s'élevait à 733 millions de dollars au 31 mars 2010, soit une augmentation de 17,7 % par rapport à la somme due à la fin de l'exercice précédent.

**2.123** Les montants à recevoir du gouvernement fédéral se sont accrus de 22,5 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010. Ces montants comprennent une somme due en vertu du programme des langues officielles en éducation. Nous avons fourni des détails de ce compte débiteur dans le Volume 1 de notre Rapport de 2008. Ce montant à recevoir est inclus sous la rubrique Éducation

dans le tableau 2 complémentaire aux états financiers de la province. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la province avait déclaré qu'une somme de 63,8 millions de dollars était à recevoir du gouvernement fédéral pour l'éducation. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, le montant à recevoir des instances fédérales pour l'éducation s'élève à 28,7 millions de dollars, ce qui démontre que la province gère maintenant ce compte débiteur de manière plus active. Une réduction de ce débiteur de l'ordre de 35,1 millions de dollars aurait engendré des économies de frais d'intérêts d'environ 1,75 million pour la province, en supposant un taux d'intérêt de 5 %.

**2.124** La somme due par le Canada pour l'éducation a diminué au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010. Néanmoins, la somme à recevoir pour les transports a augmenté de 39,4 millions de dollars et celle pour le développement économique, de 12,3 millions. La hausse du compte débiteur pour les transports s'explique principalement par des problèmes de traitement des réclamations au niveau du gouvernement fédéral et comprend des sommes à recevoir dans le cadre du programme de soutien de l'infrastructure.

**2.125** L'accroissement du montant pour le développement économique est attribuable aux dépenses plus importantes financées par le Canada en vertu de l'Entente sur le transfert de la taxe sur l'essence, ainsi qu'aux nouveaux programmes à frais partagés.

**2.126** Les débiteurs au titre des paiements pour garanties d'emprunt ont progressé pour atteindre 149 millions de dollars au 31 mars 2010, ce qui représente sept fois le montant dû au 31 mars 2001. Le solde est également 54,3 millions de dollars plus élevé que celui au 31 mars 2009. Cette hausse est surtout attribuable à la garantie de 50 millions de dollars pour Atcon.

**2.127** Le poste des avances a également connu une augmentation importante au 31 mars 2010, notamment à cause d'une avance de 27,4 millions de dollars à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes qui a trait à l'exercice 2011.

**2.128** Même si la recouvrabilité des montants à recevoir du gouvernement fédéral ne devrait pas être mise en doute, il faut toutefois qu'ils soient gérés de façon à les percevoir dans les meilleurs délais.

**2.129** Le tableau qui suit donne la valeur des comptes débiteurs et avances qui nécessitent une gestion active et compare cette valeur à

la valeur des comptes dont le recouvrement est considéré comme douteux.

Comptes débiteurs et avances (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Total des comptes débiteurs et avances avant la provision pour créances douteuses	733,0	622,7	607,7	522,8	526,4	484,6	476,3	439,3	382,8	350,6
Moins : montants à recevoir du gouvernement fédéral	(204,5)	(182,0)	(205,0)	(169,7)	(164,0)	(141,6)	(132,3)	(121,5)	(122,8)	(119,5)
Moins : avances de subventions	(37,6)	(13,0)	(12,7)	(21,9)	(51,5)	(55,2)	-	-	-	-
Total partiel	490,9	427,7	390,0	331,2	310,9	287,8	344,0	317,8	260,0	231,1
Provision pour créances douteuses	(306,0)	(244,0)	(201,3)	(155,7)	(140,7)	(132,9)	(118,5)	(113,3)	(97,7)	(87,4)
Pourcentage de la provision	62,3 %	57,0 %	51,6 %	47,0 %	45,3 %	46,2 %	34,4 %	35,7 %	37,6 %	37,8 %

**2.130** Les comptes débiteurs et avances de la province (sauf les montants à recevoir du fédéral et les avances de subventions) font l'objet d'une provision de 62,3 %. Ce pourcentage représente une augmentation de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent et de 24,5 % de plus que le pourcentage de comptes douteux de l'exercice terminé le 31 mars 2001.

**2.131** Nous sommes toujours d'avis que la croissance du solde des comptes débiteurs et avances de la province et la hausse du pourcentage de la provision indiquent que la province a besoin d'améliorer la gestion de ces créances.

Taxes et impôts à recevoir

**2.132** Le tableau qui suit fournit des détails sur les taxes et impôts à recevoir par la province.

Taxes et impôts à recevoir										
(en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Impôts fonciers	961,0	911,0	855,1	791,4	411,0	395,3	384,0	374,3	359,9	342,4
Taxe de vente	97,4	154,5	60,5	87,0	87,9	32,7	107,7	85,4	68,9	68,9
Taxe sur le tabac	23,8	21,7	8,5	8,4	8,5	10,2	11,3	9,0	7,4	5,3
Taxe sur l'essence et les carburants	17,2	17,7	19,6	22,8	20,7	26,0	21,9	20,0	17,2	21,5
Redevances forestières et droits de coupe	8,5	10,8	5,1	22,0	24,3	21,8	28,0	18,2	18,4	22,7
Taxe sur les minéraux métalliques	-	-	0,1	112,5	-	-	-	-	-	-
Autres	4,1	7,2	5,3	2,5	2,5	2,9	0,3	0,1	0,1	0,1
Total partiel	1112,0	1122,9	954,2	1046,6	554,9	488,9	553,2	507,0	471,9	460,9
Provision pour créances douteuses	(61,8)	(56,5)	(55,1)	(77,0)	(85,4)	(80,7)	(86,6)	(89,5)	(89,5)	(84,5)
Total	1050,2	1066,4	899,1	969,6	469,5	408,2	466,6	417,5	382,4	376,4

**2.133** Le tableau qui suit présente le montant des recettes comptabilisé par la province par rapport aux comptes correspondants de recettes fiscales pour certaines des catégories de taxes et impôts à recevoir énumérées dans le tableau précédent.

Recettes fiscales										
(en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Impôts fonciers	411,9	385,3	352,3	345,6	335,2	328,3	298,2	295,0	288,6	274,7
Taxe sur le tabac	102,6	103,7	79,9	81,9	90,5	96,5	101,4	91,9	69,7	49,8
Taxe sur l'essence et les carburants	198,1	195,1	198,1	215,2	232,1	239,7	234,9	222,1	184,3	186,5
Redevances forestières et droits de coupe	28,8	40,4	45,8	58,8	56,9	60,2	62,9	53,1	54,6	58,3
Taxe sur les minéraux métalliques	32,5	4,7	119,7	120,2	10,5	2,8	2,2	5,7	2,3	3,3

**2.134** Le tableau qui suit montre le ratio des taxes et impôts à recevoir aux recettes fiscales correspondantes de l'exercice :

Taxes et impôts à recevoir en tant que pourcentage des recettes fiscales (pourcentage)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Impôts fonciers	233,3	236,4	242,7	229	122,6	120,4	128,8	126,9	124,7	124,6
Taxe sur le tabac	23,2	20,9	10,6	10,3	9,4	10,6	11,1	9,8	10,6	10,6
Taxe sur l'essence et les carburants	8,7	9,1	9,9	10,6	8,9	10,8	9,3	9	9,3	11,5
Redevances forestières et droits de coupe	29,5	26,7	11,1	37,4	42,7	36,2	44,5	34,3	33,7	38,9
Taxe sur les minéraux métalliques	-	-	0,1	93,6	-	-	-	-	-	-

**2.135** Voici quelques observations :

- Les impôts fonciers à recevoir par la province comprennent l'impôt foncier municipal que la province perçoit au nom des municipalités. Cependant, les recettes au titre des impôts fonciers de la province n'incluent pas la portion municipale de ces impôts, ce qui explique pourquoi le compte débiteur de la province est plus élevé que ses recettes totales.
- Comme les relevés d'impôt foncier sont envoyés avant le 31 mars, mais ne sont exigibles qu'après cette date, les états financiers présentent toujours un important solde d'impôts fonciers à recevoir. Il est donc difficile d'évaluer la situation en matière de recouvrement des impôts fonciers en se fondant sur les informations que contiennent les états financiers de la province.
- Comme les taxes sur l'essence et le tabac soient recouvrées tout au long de l'exercice, on peut raisonnablement supposer qu'environ 1/12e ou 8,3 % des recettes de l'exercice provenant de ces taxes soit impayé en fin d'exercice. Le montant à recevoir au titre de la taxe sur le tabac a été beaucoup plus élevé que 8,3 % pour les deux exercices terminés les 31 mars 2009 et 2010 à cause des règlements conclus avec les fabricants au cours de ces exercices.

**2.136** Le tableau qui suit présente le pourcentage des taxes et impôts à recevoir dont le recouvrement est considéré comme douteux par la province :

Taxes et impôts à recevoir (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Total des taxes et impôts à recevoir	1 112,0	1 122,9	954,2	1 046,6	554,9	488,9	553,2	507,0	471,9	460,9
Provision pour créances douteuses	61,8	56,5	55,1	77,0	85,4	80,7	86,6	89,5	89,5	84,5
(pourcentage)										
Pourcentage	5,6	5,0	5,8	7,4	15,4	16,5	15,7	17,7	19,0	18,3

**2.137** À cause du moment des relevés d'impôt foncier, il est donc difficile d'évaluer si le pourcentage global des taxes et impôts douteux par rapport au total des taxes et impôts à recevoir est raisonnable. En outre, comme la province a commencé à inclure la portion municipale des impôts fonciers à recevoir au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, le pourcentage global a chuté de manière importante. Si nous étions en mesure d'ajuster les chiffres pour le moment des relevés d'impôt foncier, les pourcentages de comptes douteux seraient plus élevés.

**2.138** Un point à surveiller est la variation du pourcentage des taxes et impôts à recevoir douteux par rapport au total des taxes et impôts à recevoir. Ce pourcentage s'est accru de 0,6 % au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010. Sur un montant à recevoir total de 1 112 millions de dollars, cette hausse représente plus de six millions de dollars qui ne seront peut-être pas recouverts.

#### Prêts

**2.139** Le tableau qui suit ventile les prêts en cours remboursables à la province.

Prêts										
(en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Prêts aux étudiants	391,0	369,2	336,4	296,0	258,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<i>Loi sur le développement économique</i>	303,6	246,3	169,8	146,0	135,5	135,8	124,1	155,7	144,0	138,8
<i>Loi sur l'habitation du Nouveau-Brunswick</i>	35,9	35,5	34,0	34,8	34,5	33,6	32,7	31,8	30,9	28,4
Prêts pour l'amélioration de l'efficacité énergétique	11,1	7,3	3,6	2,3	0,2	-	-	-	-	-
<i>Loi sur le développement des pêches</i>	35,2	36,4	40,1	39,2	40,1	42,6	48,8	54,4	56,9	58,0
<i>Loi sur l'aménagement agricole</i>	11,2	5,4	4,4	4,2	18,1	21,3	21,7	20,3	18,1	17,3
Galerie d'art Beaverbrook	6,6	6,6	4,5	4,5	1,0	1,0	-	-	-	-
Prêts aux municipalités	3,4	5,4	7,3	9,2	1,0	1,6	1,6	1,9	1,7	1,9
Fonds de dotation pour la route Fundy	3,3	3,1	2,9	2,8	2,6	4,0	3,8	3,6	3,2	3,2
Jugements inexécutés	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
L'Office de Stabilisation	4,1	4,1	4,0	-	-	-	-	-	-	-
La Fondation du quotidien francophone	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Gestion provinciale Ltée	2,6	2,9	4,1	6,2	6,0	6,5	6,7	8,1	8,5	9,6
Autres prêts	0,9	1,1	1,4	1,9	2,1	2,6	2,5	2,8	3,1	6,7
Total partiel	822,4	736,8	626,0	560,6	512,9	262,7	255,6	292,3	280,1	277,6
Provision pour créances douteuses	(313,3)	(297,9)	(229,3)	(207,2)	(192,9)	(142,6)	(129,3)	(143,9)	(133,7)	(124,7)
Total	509,1	438,9	396,7	353,4	320,0	120,1	126,3	148,4	146,4	152,9
(pourcentage)										
Pourcentage des créances douteuses	38,1	40,4	36,6	37,0	37,6	54,3	50,6	49,2	47,7	44,9

**2.140** Le rythme de croissance des prêts aux étudiants a ralenti au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010. Les prêts remboursables en vertu de la *Loi sur le développement économique*, la *Loi sur l'aménagement agricole* et les prêts pour l'amélioration de l'efficacité énergétique ont tous connu une augmentation majeure.

**2.141** Les prêts au titre des jugements inexécutés et de La Fondation du quotidien francophone font l'objet d'une provision pour créances douteuses de 100 %, mais sont toujours présentés au bilan de la

province. Nous continuons à recommander que ces comptes soient radiés aux fins comptables.

**2.142** Le pourcentage des prêts considérés comme douteux a régressé de manière importante au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006 parce que la province a ajouté les prêts aux étudiants à son portefeuille au cours de cet exercice. Depuis cette date, le pourcentage des prêts douteux est demeuré stable.

**2.143** Le tableau qui suit donne la ventilation de la provision pour créances douteuses pour chaque catégorie importante de prêts :

	Provision pour prêts douteux (pourcentage)									
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Prêts aux étudiants	20,6	20,1	19,4	18,6	15,9	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<i>Loi sur le développement économique</i>	57,7	66,8	62,1	64,9	65,1	56,8	46,0	45,0	41,7	37,2
<i>Loi sur l'habitation du Nouveau-Brunswick</i>	10,6	13,2	14,1	6,9	7,0	6,3	7,6	7,9	8,1	9,2
Prêts pour l'amélioration de l'efficacité énergétique	4,5	6,8	5,6	4,3	-	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
<i>Loi sur le développement des pêches</i>	74,1	75,8	71,8	71,9	73,8	71,6	76,8	74,3	74,3	77,9
<i>Loi sur l'aménagement agricole</i>	29,5	46,3	68,2	69,0	72,4	73,2	71,0	69,0	66,3	48,0

**2.144** La provision pour les prêts consentis en vertu de la *Loi sur le développement économique* en tant que pourcentage des prêts en cours a chuté à la suite de plusieurs nouveaux prêts importants accordés à des entreprises établies et qui sont considérés comme complètement recouvrables. En ce qui a trait à la *Loi sur l'aménagement agricole*, le pourcentage de la provision a chuté en 2010, surtout à cause d'un prêt important accordé à la Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick, qui a été considéré comme recouvrable.

Comptes créditeurs et charges constatées

**2.145** Le tableau qui suit donne un historique du solde des comptes créditeurs et des charges constatées de la province pour les 10 derniers exercices.



<b>Comptes créditeurs et charges constatées</b>										
<b>(en millions de dollars)</b>										
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Comptes créditeurs	465,2	448,2	452,4	446,8	417,4	388,2	372,4	300,5	375,6	255,0
Montants dus au Canada	163,0	184,6	207,4	228,9	249,9	211,4	186,2	34,8	10,3	9,5
Intérêts courus	191,0	205,6	215,2	227,0	236,8	244,2	231,0	229,5	164,2	164,3
Avantages des employés	706,4	718,0	641,4	609,2	599,6	575,4	542,2	419,5	404,1	403,9
Impôt foncier municipal à payer aux municipalités	385,8	364,3	338,7	312,3	-	-	-	-	-	-
Autres	188,9	165,6	148,8	127,7	137,6	201,1	148,5	268,1	182,7	210,4
<b>Total</b>	<b>2 100,3</b>	<b>2 086,3</b>	<b>2 003,9</b>	<b>1 951,9</b>	<b>1 641,3</b>	<b>1 620,3</b>	<b>1 480,3</b>	<b>1 252,4</b>	<b>1 136,9</b>	<b>1 043,1</b>

**2.146** Voici deux éléments des charges constatées au titre d'avantages des employés :

<b>Charges constatées au titre d'avantages des employés</b>										
<b>(en millions de dollars)</b>										
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Responsabilité relative aux travailleurs accidentés	133,9	135,6	126,8	105,8	103,3	95,7	89,6	83,2	68,9	55,7
Indemnités de retraite	315,0	311,6	308,3	303,1	289,4	272,3	264,0	247,6	232,4	230,7

**2.147** Seul l'exercice terminé le 31 mars 2010 a vu une baisse de la responsabilité relative aux travailleurs accidentés au cours des exercices analysés dans le tableau ci-dessus. Par contre, le taux de croissance annualisé de cette dette au cours de la période de 10 exercices demeure élevé avec ses 10,2 %. Comme nous étions préoccupés de la croissance de ce passif depuis un certain temps, nous sommes donc heureux de constater que cette progression a pris un temps d'arrêt.

**2.148** Le passif au titre des indemnités de retraite s'est accru à un taux annualisé de 3,5 % au cours des dix derniers exercices; toutefois, le rythme annualisé de croissance s'est maintenu à environ un pour cent au cours des trois derniers exercices.

**2.149** Chaque exercice, on calcule les indemnités de retraite en additionnant au solde de l'exercice précédent les indemnités futures estimatives que les employés ont acquises au cours de l'exercice et en soustrayant les sommes versées aux employés durant l'exercice. Le coût estimatif pour les quelques derniers exercices se situe entre

37 et 40 millions de dollars. Les versements réels aux employés ont varié de 24 à 36 millions de dollars au cours de la même période.

Toutes les provisions

**2.150** Le tableau qui suit regroupe toutes les provisions pour pertes afin de fournir un portrait complet de leur ensemble.

Toutes les provisions (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Provision pour pertes	95,5	101,8	103,1	95,8	84,0	83,3	104,2	74,2	68,7	30,9
Provision pour créances douteuses – prêts	313,3	297,9	229,3	207,2	192,9	142,6	129,3	143,9	133,7	124,7
Provision pour créances douteuses – taxes et impôts à recevoir	61,8	56,5	55,1	77,0	85,4	80,7	86,6	89,5	89,5	84,5
Provision pour créances douteuses – comptes débiteurs et avances	306,0	244,0	201,3	155,7	140,7	132,9	118,5	113,3	97,7	87,4
Total	776,6	700,2	588,8	535,7	503,0	439,5	438,6	420,9	389,6	327,5

**2.151** La valeur totale de toutes les provisions de la province continue d'être une source de préoccupation. Elle a atteint 776,6 millions de dollars au 31 mars 2010, soit une augmentation de 10,9 % par rapport au solde du 31 mars 2009. Le taux annuel moyen de croissance pour la période mentionnée dans le tableau précédent est de 10,1 %. Si la province pouvait recouvrer un point de pourcentage de ces comptes douteux, ceci représenterait une rentrée de fonds supplémentaires de 7,8 millions de dollars.

Dettes (excédent) au titre des régimes de retraite

**2.152** Le tableau qui suit fournit un historique du solde de la dette au titre des régimes de retraite de la province au cours des 10 derniers exercices.

Dettes (excédent) au titre des régimes de retraite (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Dettes (excédent) au titre des régimes de retraite	(196,6)	(210,2)	(244,7)	(126,4)	30,2	156,7	271,5	362,1	372,6	442,6

**2.153** La valeur de la dette ou de l'excédent au titre des régimes de retraite est déterminée en comparant la valeur au marché de l'actif des régimes avec le montant actuariel estimatif des obligations au titre des prestations constituées à verser aux pensionnés actuels et

futurs. De cet écart découle un rajustement qui est comptabilisé aux fins comptables afin d'atténuer la volatilité des résultats des régimes. Le tableau qui suit fournit des détails sur les trois composantes de la dette ou de l'excédent au titre des régimes de retraite.

Composantes de la dette (l'excédent) au titre des régimes de retraite										
(en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Obligations estimatives au titre des prestations constituées	8 570,2	8 642,5	8 289,3	7 865,5	7 324,5	6 719,6	6 380,9	5 983,7	5 603,1	5 339,0
Valeur de l'actif des régimes	7 703,1	6 512,4	8 024,1	8 030,5	7 449,3	6 521,7	6 086,5	4 926,3	5 445,1	5 407,4
Total partiel	867,1	2 130,1	265,2	(165,0)	(124,8)	197,9	294,4	1 057,4	158,0	(68,4)
Rajustements comptables	(1 063,7)	(2 340,3)	(509,9)	38,6	155,0	(41,2)	(22,9)	(695,3)	214,6	511,0
Dette (excédent) au titre des régimes de retraite	(196,6)	(210,2)	(244,7)	(126,4)	30,2	156,7	271,5	362,1	372,6	442,6

**2.154** Le tableau précédent montre que même si la province affiche aux fins comptables un excédent à l'égard de ses régimes de retraite au cours des quatre derniers exercices, la valeur des obligations estimatives au titre des prestations constituées dépasse la valeur de l'actif des régimes au cours des trois derniers exercices. La situation de la province à l'égard de ses régimes de retraite avant les rajustements comptables s'est grandement améliorée au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010, pour deux raisons. Premièrement, le rendement de l'actif des régimes a dépassé de façon marquée le taux de rendement prévu. Deuxièmement, la province a modifié son taux de rendement prévu et les augmentations de salaire futures prévues, réduisant ainsi la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées. Une réduction des obligations au titre des prestations constituées ne s'est pas produite dans aucun autre exercice énuméré dans le tableau.

**2.155** La ligne des rajustements comptables que l'on trouve dans le tableau fournit certaines informations au sujet des résultats des régimes par rapport à leur rendement prévu. Un rajustement comptable négatif (entre parenthèses) signifie que les résultats réels ont été pires que ceux prévus.

**2.156** Le tableau qui suit compare la charge de retraite de l'exercice avec les cotisations de la province aux divers régimes de retraite.

Charge et cotisations de retraite (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Charges de retraite	321,4	323,1	154,5	101,1	109,9	108,4	124,2	90,4	(0,7)	(51,1)
Cotisations de l'employeur	307,8	288,6	272,8	257,7	236,4	223,2	214,8	100,9	69,1	102,3
Diminution (augmentation) de la dette au titre des régimes de retraite	(13,6)	(34,5)	118,3	156,6	126,5	114,8	90,6	10,5	69,8	153,4

**2.157** Le tableau précédent montre que, dans chacun des deux derniers exercices, la province n'a pas suffisamment cotisé à ses divers régimes de retraite pour couvrir la charge de retraite de l'exercice, tandis que le montant des cotisations a dépassé celui des charges de retraite au cours des huit exercices antérieurs.

**2.158** Les récentes modifications apportées à la rémunération des membres de l'Assemblée législative ont eu une incidence sur la charge de retraite de la province et la dette au titre des régimes de retraite des membres. Le tableau qui suit fournit des informations sur la charge de retraite et la dette au titre des régimes de retraite pour les prestations de retraite des membres de l'Assemblée législative :

Régimes de retraite des membres de l'Assemblée législative (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Charge de retraite	6,2	5,1	4,2	4,0	4,9	3,7	3,6	3,5	3,3	3,2
Dette au titre des régimes de retraite	50,5	46,6	43,6	41,8	40,2	37,6	36,3	35,3	34,1	33,2

**2.159** La charge annuelle de retraite pour les membres de l'Assemblée législative a augmenté à un taux annualisé de 7,6 % au cours des 10 derniers exercices, tandis que le taux de croissance de la dette au titre des régimes de retraite a été de 4,8 %.

Dette consolidée aux fins provinciales

**2.160** Le tableau qui suit fournit un historique de la dette consolidée aux fins provinciales, la valeur comptable du fonds d'amortissement et l'écart entre les deux pour les 10 derniers exercices.

<b>Dettes consolidées aux fins provinciales et fonds d'amortissement</b>										
<b>(en millions de dollars)</b>										
	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Dettes consolidées aux fins provinciales	10 470,2	10 127,6	9 461,7	9 272,8	8 942,4	8 397,0	8 485,8	8 418,7	8 004,7	7 656,2
Valeur comptable du fonds d'amortissement	4 192,9	4 159,9	4 161,9	3 968,2	3 984,0	3 773,8	3 716,2	3 543,0	3 358,8	3 130,2
Dettes consolidées aux fins provinciales moins le fonds d'amortissement	6 277,3	5 967,7	5 299,8	5 304,6	4 958,4	4 623,2	4 769,6	4 875,7	4 645,9	4 526,0

**2.161** Bien que le montant net présenté dans le tableau ait augmenté à un taux annualisé de 3,7 %, la croissance annualisée a été de 0,5 % entre les 31 mars 2001 et 2005 et de 6,3 % entre les 31 mars 2005 et 2010.

#### Dettes nettes

**2.162** La dette nette est l'une des plus importantes mesures de l'état des finances de la province. La dette nette a augmenté de 965,2 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010.

**2.163** Un moyen d'évaluer l'importance de la taille de la dette nette de la province est de la comparer avec celle de provinces ayant une population de taille similaire à celle du Nouveau-Brunswick, en valeur absolue, par habitant et en tant que pourcentage du PIB.

**2.164** Dans les deux tableaux qui suivent, la dette nette est tirée des états financiers condensés vérifiés de chaque province, les informations au sujet des populations proviennent du site Web de Statistique Canada, et les données du PIB sont extraites de l'analyse des états financiers que les provinces joignent à leurs états financiers condensés vérifiés.

<b>Dettes nettes</b>			
<b>(en millions de dollars)</b>			
<b>Province</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Saskatchewan	3 560	3 524	5 873
Nouveau-Brunswick	8 353	7 388	6 949
Manitoba	11 794	11 468	10 550
Nouvelle-Écosse	13 106	12 318	12 115

**2.165** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la dette nette du Nouveau-Brunswick représentait 57,4 % de celle de la Nouvelle-Écosse. Au 31 mars 2010, le pourcentage était rendu à 63,7 %.

<b>Dette nette par habitant (en millions de dollars)</b>			
<b>Province</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Saskatchewan	3 405	3 424	5 793
Manitoba	9 547	9 403	8 752
Nouveau-Brunswick	11 119	9 857	9 301
Nouvelle-Écosse	13 906	13 146	12 934

**2.166** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la dette nette par habitant du Nouveau-Brunswick constituait 72 % de celle de la Nouvelle-Écosse. Au 31 mars 2010, le pourcentage a atteint 80 %.

<b>Dette nette en tant que pourcentage du PIB (pourcentage)</b>			
<b>Province</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Saskatchewan	6,3	5,5	11,4
Manitoba	23,5	22,8	21,7
Nouveau-Brunswick	30,2	27,0	25,7
Nouvelle-Écosse	38,7	36,0	36,8

**2.167** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la dette nette du Nouveau-Brunswick en tant que pourcentage du PIB s'établissait à 69,8 % de celle de la Nouvelle-Écosse; pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, il était de 80 %.

### ***Éléments communiqués dans les notes***

**2.168** En vertu des normes comptables, il n'est pas obligatoire de présenter immédiatement certains événements économiques, bien qu'ils doivent être communiqués dans les notes afférentes aux états financiers. Les lecteurs des états financiers de la province doivent être informés de ces éléments. Les principaux éléments sont les suivants :

- Passif éventuel
- Valeur marchande des placements du fonds d'amortissement

Passif éventuel

**2.169** La province a garanti certaines dettes d'entités externes. Les garanties, moins la provision pour pertes, sont les suivantes pour les 10 derniers exercices :

Passif éventuel (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick	3 148,0	3 050,7	2 900,0	2 800,0	2 700,0	2 600,0	2 500,0	2 300,0	2 100,0	1 900,0
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick	687,1	612,9	569,5	560,1	496,1	466,6	421,4	386,7	366,9	350,9
<i>Loi sur le développement économique</i>	102,5	98,2	83,4	113,8	108,6	102,1	122,5	44,8	28,9	29,9
Gestion provinciale Ltée	12,6	12,6	29,0	14,7	14,9	1,7	2,3	2,6	4,9	6,0
<i>Loi sur le développement des pêches</i>	8,8	12,4	14,8	16,6	20,8	5,0	6,5	10,4	5,9	3,3
<i>Loi sur les foyers de soins</i>	7,0	7,6	8,1	8,7	9,4	10,3	10,6	10,6	10,7	10,6
<i>Loi sur la Société de développement régional</i>	2,8	3,9	4,6	3,6	3,8	3,6	3,7	4,0	3,8	4,3
<i>Loi sur le développement de l'emploi</i>	2,0	4,1	4,4	4,5	4,5	3,9	5,3	4,3	3,6	2,0
<i>Loi sur l'aménagement agricole</i>	6,3	1,8	0,6	0,6	0,4	0,4	0,1	0,2	0,2	0,9
<i>Loi sur les mesures destinées à encourager l'élevage du bétail</i>	0,6	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	1,5	1,6	1,5	1,7
<i>Loi sur l'aide à la jeunesse</i>	-	-	-	-	-	209,1	186,8	168,2	136,6	107,9
Total partiel	3 977,7	3 805,0	3 615,2	3 523,5	3 359,4	3 403,6	3 260,7	2 933,4	2 663,0	2 417,5
Provision pour pertes	39,9	40,6	49,9	69,0	60,7	67,6	75,8	50,2	44,7	30,9
Passif éventuel des prêts garantis	3 937,8	3 764,4	3 565,3	3 454,5	3 298,7	3 336,0	3 184,9	2 883,2	2 618,3	2 386,6

**2.170** La garantie en vertu de la *Loi sur l'aide à la jeunesse* a pris fin le 31 mars 2005 par suite de la conversion des prêts aux étudiants de garanties en prêts remboursables.

**2.171** Les garanties données par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick ont augmenté à un taux annualisé moyen de 7,8 % au cours de la période mentionnée dans le tableau.

**2.172** En plus des éléments de passif éventuel précisés dans le tableau ci-dessus, la province en présente d'autres. Par exemple, les états financiers indiquent que la province est impliquée dans diverses actions judiciaires pour lesquelles une somme de 33,1 millions de

dollars a été comptabilisée et représente la meilleure estimation des pertes probables que la province pourrait subir. Une somme de 19,1 millions de dollars avait été comptabilisée dans l'exercice terminé le 31 mars 2009.

Valeur marchande des placements du fonds d'amortissement

**2.173** La province ne présente pas la valeur marchande de ses placements du fonds d'amortissement dans ses états financiers condensés. Cependant, elle publie des états financiers distincts pour le fonds d'amortissement, lesquels indiquent la valeur marchande des placements du fonds d'amortissement. Ces états financiers font partie du volume 2 des comptes publics de la province. Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la valeur marchande du fonds d'amortissement pour les 10 derniers exercices.

Placements du fonds d'amortissement (en millions de dollars)										
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Valeur comptable – quote-part provinciale	4 192,9	4 159,9	4 161,9	3 968,2	3 984,0	3 773,8	3 716,2	3 543,0	3 358,8	3 130,2
Valeur comptable – quote-part de la CFENB	364,1	415,4	309,4	300,6	336,4	391,6	363,7	351,3	327,4	297,3
Valeur comptable totale	4 557,0	4 575,3	4 471,3	4 268,8	4 320,4	4 165,4	4 079,9	3 894,3	3 686,2	3 427,5
Valeur marchande	4 538,5	4 845,4	4 765,7	4 577,3	4 636,4	4 583,3	4 575,9	4 255,3	3 913,0	3 703,3
Excédent (déficit) de la valeur marchande sur la valeur comptable	(18,5)	270,1	294,4	308,5	316,0	417,9	496,0	361,0	226,8	275,8

**2.174** Le tableau montre que la valeur comptable de la quote-part de la province du fonds d'amortissement a diminué de 18,3 millions de dollars en 2010 par rapport à 2009. En outre, la valeur marchande des placements du fonds d'amortissement était inférieure de 18,5 millions de dollars par rapport à la valeur comptable pour la première fois au cours de la période de 10 exercices.